O

ō, ōh : exclamation qui sert à appeler, à invoquer, ou qui marque une forte agitation de l'âme, étonnement, admiration, trouble, etc. Joint à un vocatif (ou nominatif appellatif) ou à un accusatif, suivant que l'on appelle quelqu'un ou que la pensée du sujet parlant se dirige vers un objet : *o Romule die* (Enn.) et *o miseras hominem mentes* (Lucr.) ; rarement (comme *prō*) à un génitif, e. g. Catulle 9, 5, *o nuntii beati* ; cf. Luc., Pisc. 5, ὦ τῆς ἀναισχυντίας. Ce génitif peut s'employer seul, ainsi Plt., Mo. 912, *di immortales, mercimoni lepidi.* S'emploie aussi devant particule : *ō quam, ō utinam, ō sī*, etc. Cf. gr. ὦ, ὤ ; got. *ō*. V. *ōhē*.

ob, obs (ce dernier usité seulement en composition ; cf. *obs-olēscō*, sans doute formé analogiquement d'après *ex-olēscō* ; *obstinet dicebant antiqui quod nunc ostendit*, P. F. 214, 12, cf. *abstineō* ; *opstrudant « auide trudant »*, P. F. 209, 9, où il est souvent réduit à *os-* : *ostendō, oscen*) : préverbe et préposition à sens local (avec l'accusatif ; les exemples de *ob* avec l'ablatif ou le génitif sont très tardifs et dus à l'influence de *prō* ou de *causā*) : « devant, au-devant de » (cf. *obuius* et *obuiam, obiter*), et par suite « en vue de » (sens physique et moral ; *ob rem*) et « contre » (avec idée d'hostilité), « en échange de ». Le sens local est bien attesté encore dans les textes archaïques et jusque dans Cicéron (non dans César) en prose et dans la poésie impériale et chez les prosateurs archaïsants, cf. Lex XII Tab. 2, 3, *ob portum obuagulatum ito*, et il est demeuré dans les composés verbaux *obiciō, offerō, ostendō, obmoueō* (archaïque), *ommentō* (id.), *omittō, oppilō*, etc. ; l'idée d'hostilité apparaît, par exemple, dans *obsum, officiō* en face de *prōsum, prōficiō*. A l'époque classique, la préposition n'est plus guère employée qu'au sens figuré « en vue de » ; ou bien, comme la cause et le but se confondent souvent, avec celui de « à cause de » : *ob ciuis seruatos*. Du reste, l'usage en devient de moins en moins fréquent à mesure qu'on avance dans la latinité impériale ; et *ob* ne se trouve plus guère alors que dans des locutions de caractère adverbial : *ob eam rem, quam ob rem, ob id, ob hoc*. C'est *prō, propter* (sur lequel a été refait sporadiquement *opter*, CIL VI 14672, 12), formes plus pleines, qui en prennent la place. Non roman. Dans un certain nombre de composés, *ob* semble avoir été, en bas latin, éliminé par *ab* : e. g. *accāsio* (pour *oc-*), *absurdēscō* (= *ob-*), *atturō* (= *ob-*), etc.

Le rapport de *obs-* à *ob-* est du même type que celui de *abs-* à *ab-*. Mais *ob* n'a pas un correspondant aussi exact que *ab, ex, in, dē*, et il est impossible d'en donner une étymologie rigoureuse. L'osque a une préposition úp, *op* (au sens de « apud »), mais qui se construit avec l'ablatif dans les trois exemples qu'on en a et qui sert à indiquer un point de repère, non une direction. L'ombrien n'a que *o(p)s-* dans *ostendu* « ostenditō » et peut-être dans un autre mot obscur, *ooserclom* « ob-seruāculum? » : le vénète a *op*. La forme la plus proche est celle de v. sl. *ob-* devant voyelle, *o* devant consonne, ainsi avec l'accusatif : *ob onŭ polŭ* « de l'autre côté, au delà » ; *o desnǫjǫ* « à droite », et, le plus souvent, avec le locatif au sens de « autour, près de, au sujet de ». Le lituanien a *apĕ* « autour » et, comme préverbe, *api-, ap-*. Le vocalisme de gr. ἐπί « sur », arm. *ew* « aussi », et, sans doute, de indo-iran. *ápi* « près de, au delà de », est différent. Mais le grec a aussi ὄπιθεν, ὀπίσω « en arrière ». Pour skr. *abhi*, v. *ambi*.

obacerāre : *obloqui atque alterius sermonem molestā impedire : quod sumptum uidetur a paleis, quas Graeci ἄχυρα uocant. Itaque et frumentum et panis non sine paleis acerosus dicitur, item lutum aceratum paleis mixtum*, P. F. 203, 5. Sans autre exemple. Le rapport avec *acus, -eris* indiqué par Festus n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

obaerātus, obaerārius : v. *aes*.

obba, -ae f. : *poculi genus, quod nunc ubba dicitur. Varro : obbas et Cumanos calices*, Non. 146, 8 sqq. ; cf. *poculi genus uel ligneum, uel ex sparto*, id. 545, 1. Mot sans doute d'origine étrangère, attesté depuis Varron ; rare ; il y a une ville africaine *Obba* près de Carthage, cf. T.-L. 30, 7, 10.

obēsus, -a, -um : 1° proprement « rongé » (de *obedō*, v. *edō*), d'où « maigre, décharné », sens très rare : un exemple de Laevius cité par Non. 361, 16, et par Aulu-Gelle, 19, 17, 3, qui note : *obesum hic notauimus proprie magis quam usitate dictum pro exili atque gracilento ; uolgus enim ἀκύρως uel κατὰ ἀντίφρασιν obesum pro ubere atque pingui dicit* ; 2° obèse, gras (non dans Cic. ; non attesté avant l'époque impériale) : *pinguis quasi ob edendum factus*, P. F. 207, 8. Pour le double sens, cf. *pōtus, prānsus*, etc.

Dérivés : *obēsitās* ; *obēsō, -ās* (Col.).

obicēs, -um m. f. (le singulier est rare ; le nominatif *obex* est refait sur les cas obliques ; on attendrait normalement ***obiex***, comme dans *obiēcī, obiectum*, en face de *obiciō*, cf. *subicēs*, Enn., et l'ablatif *disice*, Carm. Epigr. 1526 A 6 ; sur ces formes, v. Gell. 4, 17, 10) : *o. pessuli, serae*, P. F. 201, 18 ; « barres » ou « verrou » placés devant une porte pour la fermer ; puis « obstacle ». Ancien (Plt.), technique. M. L. 6011 a.

obiter adv. : en passant, chemin faisant, incidemment. — Considéré par les Latins comme forme de *ob iter*, comme *obuiam*, avec le sens de *per uiam* ; cf. Auguste dans Charisius, GLK I 209, 18 ; Juv. 3, 241, *obiter leget aut scribet*. Toutefois, l'adverbe n'apparaît pas avant Labérius et n'est usuel que dans la langue impériale : aussi l'a-t-on expliqué comme tiré de *ob* sur le modèle de *circā, circiter* (v. Leumann-Hofmann, *Lat. Gramm.*, p. 506, 3).

oblāta, -ae : féminin substantivé de *oblātus*, participe de *offerre* qui dans la langue de l'Église a pris le sens spécial de « offrir à Dieu, sacrifier », d'après προσφέρω. De là *oblāta (hostia)* « hostie », qui a aussi désigné un gâteau fait de la même pâte que l'hostie, « oublie ». M. L. 6012 ; B. W. s. u.

oblectō : v. *lax, laciō*.

obliquus, -a, -um : oblique ; d'où « indirect ». Sens physique et moral. En grammaire, *obliquī cāsus, obliqua ōrātiō*, par opposition à *rēctus cāsus, rēcta ōrātiō*. Ancien (Cat.), classique, usuel. M. L. 6014 et 6013.

Dérivés (de l'époque impériale) : *obliquitās* (= λοξότης) ; *obliquō, -ās, -ātiō*. Composé poétique : *obliquoquoquus* = λοξίας (Gloss.).

A *obliquus* semble se rattacher un adjectif sans préfixe, *liquis*, qui se trouve avec le sens de « oblique » dans Frontin, Expos. Form., p. 32, Goes. On y rapporte aussi un verbe *linquor* (ou *liquor*?) qui se trouverait dans Acc., Brut. 1, 28, *dextrorsum orbem flammeum/radiatum solis linquier* (varr. *liquier*) *cursu nouo*, où le sens serait « (j'ai cru voir) le disque flamboyant et rayonnant du soleil obliquer vers la droite suivant une marche nouvelle ». Mais ce *linquier* doit provenir de *linquō*, cf. *dēliquium sōlis* « éclipse de soleil ».

Hom. λικριφίς « obliquement » est d'ordinaire rapproché de λέχριος, etc., ce qui l'éloigne du mot latin. Les autres explications sont incertaines.

oblitēscō : v. *lateō*.

oblitterō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : proprement « effacer les lettres », glosé ἀπαλείφω γράμματα, CGL II 232, 44 (sens très rare ; cf. Tac., A. 11, 15, 2). Le verbe a été rapproché de *oblītus* (d'où la graphie *oblīterō*), et employé surtout dans le sens de « faire oublier » ; cf. Non. 146, 28 : *oblitterare est obscurefacere et in obliuionem ducere. Accius Agamemnonidis* (42) : *inimicitias Pelopidum | extinctas iam atque obliteratas memoria renouare.* Ancien, classique, mais rare.

Dérivés : *oblitterātiō* (rare, non attesté avant Plin.), *-tor* (Tert., Paul. Nol.) ; *oblitterus : Laeuius oblitteram gentem pro oblitteratam dixit*, Gell. 19, 7, 4. Sur la formation de cet adjectif, v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 196 et 254.

oblīuīscor, -eris, oblītus (le *obliuitus* que Cassiodore, GLK VII 206, 1, dit avoir lu *in antiquis monumentis* n'est pas autrement attesté) **sum, oblīuīscī** (forme contracte *oblīscī* attestée par le mètre dans Accius, cf. Non. 500, 3 et 6, et dans Plt., Mi. 1359) : oublier (suivi du génitif comme *meminī* ; l'accusatif est plus rare et sans doute plus récent, surtout avec un complément de personne). Le participe *oblītus* a le sens actif « oublieux » et passif « oublié » ; de là, à basse époque, l'emploi de *oblīuīscor* avec le sens passif ; cf. Dig. 23, 2, 60, § 6. Usité de tout temps. Remplacé dans les langues romanes par un dénominatif tiré de *oblītus*, ***oblītāre***, panroman, M. L. 6015 ; et ***exoblītāre***, 3024 b, à côté de ***dismemorāre*** et ***dimenticāre***, v. B. W. s. u.

Formes nominales et dérivés : *oblītor, -ōris* m. (tardif, S[t] Jér. ; la langue classique dit *immemor* ou *oblītus*) ; *oblīuiō* f. (classique) ; *oblīuius* (Varr., L. L. 5, 10) « tombé dans l'oubli » ; *oblīuium* n. (usité surtout au pluriel *oblīuiă*, création de la poésie dactylique pour remplacer *oblīuiō*, cf. Mar. Victor., GLK VI 25, 10, qui cite *contāgiō* et *contāgia*) ; *oblīuiōsus* ; *oblīuiālis* (Prud.) ; *inoblītus* (Ov. = ἄληστος).

« *Oblīuiō* est une métaphore empruntée à l'écriture qu'on efface. C'est un mot de même famille que *oblinere* « effacer, raturer », Cic., Fin. 1, 17, *ut aduersa quasi perpetua obliuione obruamus* ; Deiot. 13, *en quae umquam uetustas obruet, aut quae tanta delebit obliuio?* » (Bréal). Une trace de ce sens ancien apparaît peut-être encore dans Plt., Tri. 1018, *tribusne te poteriis | memoriam* (*memoria* codd.) *esse oblitum.* — L'élargissement **-w-* de la racine **lei-* semble se retrouver dans lat. *lēuis*, cf. gr. λεῖος, et dans got. *af-linnan* (de **lin[w]an*) « ἀποχωρεῖν », qui est à noter aussi pour le sens.

oblucuuiasse : *dicebant antiqui mente errasse, quasi in luco deorum alicui occurrisse*, P. F. 203, 13. Sans autre exemple.

obnoxius, -a, -um : soumis à, sujet à, exposé à. Généralement accompagné d'un complément au datif : *uxori obnoxius* (Tér.) ; *obnoxius atque subiectus alicui* (T.-L.) ; *nec fratris radiis obnoxia surgere luna* (Vg., G. 1, 396). S'emploie aussi absolument : *aut superbus aut obnoxius uidear* (T.-L. 23, 12, 9) ; *supplex et obnoxius* (Cic., ad Brut. 1, 17, 6).

Fréquemment employé dans la langue du droit, sans doute parce que l'adjectif a été rapproché de *noxa, noxius, innoxius*, comme l'indiquent l'étymologie de P. F. 207, 10 : *obnoxius poenae, obligatus ob delictum*, et l'emploi de *obnoxiō*, dans Claud. Mamert., Stat. anim. 2, 9, *et alienis semet noxiis obnoxiantes*. Certains emplois inclinent à faire croire que l'adjectif a été rattaché aussi à *nectō, nexus*, qui indiquent, comme on l'a vu, un lien juridique ; cf. S. Pantzersjelm Thomas, dans Festschr. Alf Torp, 150-153. Sur le sens, v. Gell. 6, 17.

Dérivés : *obnoxiē* adv. (Plt. et T.-L.) ; *obnoxiōsus* (archaïque) et *obnoxiōsē* ; *obnoxiō*, v. plus haut ; *obnoxietās* (tardif).

Comme dans *anxius, alsius*, il s'agit d'un dérivé de désidératif en *-s-*. La racine serait celle de *nancior* ; v. ce mot.

oboediō, -īs, -īuī (*-iī*), **-ītum, -īre** : *oboedire, abaudire*, P. F. 203, 11. Cf. pour le préfixe *obsequī, obtemperāre* : obéir à (datif). Le sens étymologique apparaît dans l'expression *dictō oboedientem esse*, synonyme de *dictō audientem esse*. Ancien, usuel et classique. Formes de caractère savant en roman. M. L. 6016. Irl. *oibid* « oboediēns ».

Dérivés et composés : *oboedientia* ; *oboedītiō, -tor* ; *oboedientiāliter* (bas latin) ; et, dans la langue de l'Église, *inoboediō, -diēns* (= ἀπειθής), *-dienter, -dientia* (cf. *inobsequēns, -tia, inobseruāns, -uantia*, tous d'époque impériale) ; *inoboedus* (un exemple douteux dans Arn. 7, 43).

Cf. *audiō*. Mais la diphtongue *-oe-* est obscure. On attendrait ***obūdiō***. Essais d'explication dans Solmsen, *Studien z. lat. Lautgesch.*, p. 150, et Juret, *Phonét.*, p. 134.

BDD-B178-O © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

obrendārius, -a, -um : adjectif tardif, de forme populaire, usité seulement dans la langue épigraphique, *-a uasa* « vases à recueillir les ossements ». De *obr(u)endārius*, dérivé de *obruendus*, cf. *calendārius*, *molendārius*, *regendārius*, et, pour la forme, *quattuor* > *quattor*, etc.

obripilātiō : graphie incorrecte de *horripilātiō*, influencée par *ob-*.

obrussa, -ae f. : 1° épreuve de l'or à la coupelle, essai d'un métal (cf. Plin. 33, 19) ; 2° au figuré : pierre de touche, épreuve (déjà dans Cic., Brut. 258). Emprunt technique au grec ὄβρυζα (ou arrangement de χρύσιον ὄβρυζον), lui-même d'origine asianique (hurri, hittite). V. Benveniste, Rev. Phil., 1953, p. 122 sqq. Adj. *obryzātus* (Cod. Theod.). Cf. v. h. a. *ubirguldi*.

obscēnus (*obscaenus*, cf. Varr., L. L. 7, 96), **-a, -um** : terme de la langue augurale « de mauvais augure » (*obscēnae auēs*, *canēs* ; *obscēnum ostentum*, etc.) ; par suite, dans la langue courante, « d'aspect laid ou affreux ; qu'on doit éviter ou cacher ; obscène » ; *obscēna* n. pl. = τὰ αἰδοῖα ; *o. digitus* = *medius*. Ancien, usuel, classique.

Dérivé : *obscēnitās* (classique).

Le sens technique semble le plus ancien ; cf. Fest. 218, 16, ... *cum apud antiquos omnis fere obscena dicta sint quae mali ominis habebantur*. Mais l'étymologie du mot est inconnue ; il n'y a rien à tirer de la glose de Festus 204, 24. Peut-être emprunté : la variation *obscēnus*, *obscaenus* rappelle celle de *scēna*, *scaena* qui semble supposer un intermédiaire étrusque entre le modèle grec et l'emprunt latin. Le rapport avec *caenum* ne se laisse pas justifier. De **ob-scae-nos* « qui vient à gauche » ; cf. *scaeuus*?

obscūrus, -a, -um : obscur (sens physique et moral). Correspond à gr. σκοτεινός ; s'oppose à *clārus*. Usité de tout temps ; panroman (sauf roumain). M. L. 6020.

Dérivés et composés : *obscūritās*, M. L. 6019 a ; *obscūrō, -ās, -ātiō* ; *obscūrēfaciō* (Non.) ; *obscūrīscō, -is* (Ps.-Aug.) ; *inobscūrābilis* (Tert. ; cf. ἀσκότιστος, Greg. Nyss.) ; *obscūri-dicus, -loquium*, tous deux rares et poétiques ; *obscūrolūna* (= σκοτομήνη), Ital.

La graphie par *b* montre que la langue coupait *obscūrus*, bien que le mot ne se laisse pas analyser en latin ; cf. le *b* de *obsōnium*. De l'élément *-scūrus*, on rapproche skr. *skauti* « il couvre », *skutáḥ* « couvert » et v. isl. *skuggi*, v. h. a. *scuwo* « ombre », v. h. a. *scūr* et *scūra* « grange » ; v. isl. *sky* « ciel (couvert) ». Rapprochements plus lointains : lit. *skūrà* « peau, écorce » et gr. σκῦτος « peau travaillée, cuir », et *scūtum*? La racine n'est pas dissyllabique ; l'*ū* de *obscūrus* est de ces *ū* qui existaient près de *ŭ* dès l'indo-européen et que, dans les Mélanges Chlumsky, M. Vendryes attribue au vocabulaire populaire ; dans le même groupe de mots, le grec a κύτος et σκῦτος, et, en face de lat. *cutis* (v. ce mot), le germanique a v. h. a. *hūt*, etc.

obsecrō : v. *sacrō*.

obses (*opses*), **-idis** m. : otage ; puis « caution, garant, répondant ». Ancien, classique. Non roman. De **ob-sed-s*, cf. *praeses*, mais le rapport avec *sedeō*, *obsideō*, *obsidium* n'est plus senti.

Dérivé : *obsidātus, -ūs* : condition d'otage (Amm.).

obsipō : v. *supō*.

obsolēscō, -is, -ēuī (*-uī*, Prisc.), **-ētum, -ere** : passer d'usage ou de mode (comme *exolēscō*, cf. *alō*) ; *obsolētus* : passé de mode, vieilli, usagé ; et par suite « commun, vulgaire, négligé » et « flétri, souillé » (Hor., Sén.). Attesté depuis Cicéron et Varron ; rare.

Dérivés et composés : *obsolēfaciō* « faire tomber en désuétude » (Arn.) ; *obsolēfiō* ; *obsolēfactus* « avili, dégradé » ; *obsoletō, -ās* : souiller, flétrir (Tert.).

Étymologie et histoire obscures. Ni l'explication par **obs-olēscō*, ni celle par **ob-solēscō* ne satisfont. Il a dû y avoir, comme pour *exolētus*, *exolēscō*, avec lesquels *obsolēscō*, *obsolētus* sont intimement liés pour le sens, des contaminations et des influences qu'on entrevoit sans pouvoir les préciser.

obsōnium : v. *ops-*.

obstetrīx : v. *obstō*, sous *stō*.

obstinet : v. *teneō*.

obstinō : v. *stanō*, s. u. *stō*.

obstīpus : v. *stīpō*.

obstri(n)gillō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : glosé *obstāre* par Non. 147, 8, qui cite des exemples d'Ennius et Varron : « faire obstacle » et « blâmer » (Varr.). Sans doute forme populaire dérivée de *obstringō*, cf. *conscribillō* et *scrībō* ; *sūgillō* et *sūgō*, etc. Un substantif *obstrigillus* « sandale tenue par des lacets », proprement « qu'on serre (*stringō*) par devant (*ob*) », est aussi attesté. La dérivation de *striga* est moins vraisemblable.

obtingō : v. *tangō*.

obtrectō : v. *trahō*.

obtūrō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : boucher. Ancien (Cat., Plt.), classique (Cic., Fat. 5, 10) et attesté jusque dans la Vulgate, mais rare. Même préverbe que dans *oppīlō*, *oblinō*, *obstruō*.

Dérivés : *obtūrātiō* (Vulg.), *-mentum* (Plin.), *-culum*. *-tūrō* figure aussi dans *re-tūrō* « déboucher », connu par une citation de Varr. ap. Non. 167, 6, et par Arn. 1, 31, et dans **at-tūrō* que supposent les formes italiennes et hispaniques ; v. M. L. 6025. Pas d'étymologie claire.

obuāgulō : v. *uāgiō*.

obuiam, obuius : v. *uia*.

occa, -ae f. : herse. Ancien (Caton). N'est demeuré que dans le trentin *okka*. M. L. 6028.

Dérivés : *occō, -ās* ; *occātor, -tiō, -tōrius* ; cf. aussi M. L. 188, **adoccāre* ; *inoccō* (Col.) ; *occillō, -ās* : un exemple du mot dans Plt., Am. 31, *qui mihi aduenienti os occillet probe*, dans le sens de « labourer à coups de poing », et dans les Gloses, CGL II 260, 57, *occilio* (l. *occillo*), βωλοστροφῶ ; *occillator*, βωλοκόπος. Pour le suffixe, cf. les verbes expressifs *sorbillō*, *stringillō*, *sūgillō*.

Le *-cc-* de *occa* est une ancienne géminée qui n'a rien de surprenant dans un nom d'outil (cf. *uannus*). Le nom de cet instrument aratoire n'est pas fixé ; le latin même, le nom rural était *irpex*, qui a survécu en roman ; et Virgile parle de *ulmineae crātēs*, non de *occa* ni de *irpex*. Mais des formes apparentées à *occa* se trouvent dans d'autres langues : v. gall. *ocet* glosé « raster », gall. et bret. *oged* et *og* (de **okā*) ; et en germanique : v. h. a. *egida*, v. angl. *egeđe*, à côté de v. h. a. *ecken* « herser ». Le baltique a des formes à *e* initial : lit. *ekėju*, *ekėti* (aussi *akėju*), lett. *ecēju*, *ecēt* « herser », avec lit. *ekėčios* (*akėčios*), lett. *ecēšas*, mais v. pruss. *aketes*, ce qui a conduit Hirt à supposer que *occa* est issu de **okita* > **otica*. Le *k* baltique s'explique par une géminée *-kk-* ou par un *-kh-*, aussi possible dans un mot « populaire ». On est tenté de rapprocher le groupe de *ācer*, *ācris*, etc., que suggère la forme de l'objet : un *k* figure même dans le groupe de lit. *akúotas* « barbe d'épi », avec *k* issu de *-kk-* ou de *-kh-*. Hésychius donne pour le grec un nom ὀξίνα « herse », qui rappelle ὀξύς.

***occa** : *frutex qui in* ⟨*prae*⟩*sepibus nascitur et habet prunellas rubeas* (Gloss.)?

occāsiō : v. *cadō*.

occhī : arbres d'Hyrcanie, semblables à des figuiers (Onésicrite, dans Plin. 12, 34). Mot étranger.

occillō : v. *occa*.

occipiō : v. *capiō*.

occipitium : v. *caput*.

occulō : v. *cēlō*.

occupō : v. *capiō*. M. L. 6031.

ōcinum, -ī n. : sorte de fourrage mélangé ; cf. André, *Lex.*, s. u. Ancien (Caton). Étymologie incertaine. Sans rapport avec *ōcimum* « basilic », transcription du gr. ὤκιμον, dont dérive *ōcimastrum*.

ōcior, ōcius, ōcissimus : plus vite. Comparatif et superlatif ; il n'y a pas d'adjectif au positif en regard. *Ocior* est rare et poétique (depuis Livius Andronicus jusqu'à Lucain) ; en prose, il n'y a guère que Pline qui l'emploie (comme il emploie aussi *ōcissimus*). Il y a un adverbe *ōciter* dans Apulée, qui peut-être l'a pris à un archaïque ou qui — plus vraisemblablement — l'a reformé d'après *celeriter*/*celerius* sur *ōcius*, *ōcissimē*, qui sont attestés chez Plaute et Térence, dans la langue classique et jusqu'à Pline. Un autre superlatif plus ancien, *ōximē* (cf. *proximē*), est dans P. F. 211, 12. Vieux mot qui tend à tomber en désuétude.

L'adjectif représenté par skr. *āçúḥ*, av. *āsuš*, gr. ὠκύς désignait, dans le vocabulaire de l'aristocratie indo-européenne, tout ce qui a le mérite d'être rapide : héros, chevaux, oiseaux, bateaux, etc. : πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς. Le latin n'a plus que les formes intensives, *ōcior*, *ōcissimus* ; il faut rappeler cependant le premier terme de composés dans les mots archaïques : *acupēs*, *acupedius*, *accipiter* (v. ces mots), cf. hom. ὠκύποδες ἵπποι ; la différence du vocalisme entre l'adjectif et le « comparatif » aura entraîné la disparition du « positif ». La langue poétique a gardé les formes intensives : *ōcior*, cf. skr. *áçīyān*, av. *āsyə*, gr. ὠκίων, et les deux types de *ōximē* et *ōcissimus*, en face de skr. *áçiṣṭhaḥ*, av. *āsištō*, gr. ὠκιστος, peut-être l'adverbe *ōciter* (ὦκα est particulièrement fréquent en grec). Le celtique n'a d'autre trace de ce groupe que le composé brittonique v. gall. *di-auc* glosé « segnem », v. corn. *di-oc* glosé « piger », etc. Le groupe n'est pas conservé en germanique, baltique, slave, arménien. — La langue usuelle a recours à *uēlōx celer*, *citus*.

***oclopeta** : mot de sens obscur qui semble désigner un animal (oiseau, poisson?) dans Pétr. 35, 4. L'indétermination du sens rend toute étymologie incertaine. Le rapprochement de *Oclopecta*, nom d'un cheval dans une *tabella deuotionis*, n'éclaire rien. V. Perrochat, *Festin de Trimalcion*, s. u., où sont résumées les diverses explications proposées.

ocquinīscō : v. *conquiniscō*.

ocreae, -ārum f. (le singulier est rare, étant donné le sens du mot) : jambières. Peut-être mot d'emprunt à une langue non indo-européenne ; cf. Plin. 7, 200 : *ocreas et cristas inuenere Cares*. Sert également de surnom. Rare et technique. Étymologies populaires dans Varr., L. L. 5, 116, « *quod opponebatur ob crus* » ; Fest. 192, 1 sqq., *ocrem... montem confragosum... unde fortasse etiam ocreae sint dictae inaequaliter tuberatae*. Demeuré en irl. *ochar*.

Dérivé : *ocreātus*.

ocris, -is m. : *ocrem antiqui... montem confragosum uocabant, ut apud Liuium* (Tr. 31) : « *Sed qui* (l. *ques*?) *sunt hi, qui ascendunt altum ocrim?* », F. 192, 1. Sans doute dialectal ; le mot proprement latin est *collis*. N'est guère attesté que dans les citations de Livius Andronicus faites par Festus et dans le composé *mediocris*, qui sémantiquement en est tout à fait séparé (v. *medius*). Se retrouve dans les dialectes italiques : marrucin *ocres* gén. sg., ombr. ukar, *ocar* « arx, mōns », et *Ocriculum*, *Interocrea*.

Le mot est indo-européen : hitt. *eḫkur-* « piton rocheux », irl. *ochair* « coin, bord », gall. *ochr* « bord », ion. ὄκρις (ἥ τε ὑπερέχουσα ὄκρις τοῦ ὀστέου ὀξεῖα γίνεται, Hippocrate, chez Bechtel, *Gr. Dial.*, III, p. 321), d'où hom. ὀκριόεις « âpre, raboteux », skr. *áçrih* « coin ». Cf. gr. ὀξύς et le groupe de lat. *ācer*, etc. La voyelle de sl. *ostrŭ* « pointu », etc., est ambiguë.

octō (*ŏ* initial) indécl. : huit. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6035.

Dérivés et composés : *octāuus* : huitième, M. L. 6034, subst. *octāua* (*hōra*) ; ou *octāua* (*pars*) : huitième, taxe perçue à l'époque impériale, d'où *octāuārius* « relatif à la taxe du huitième » et subst. *octāuārius* : receveur de cette taxe ; *octāuānus* : de la 8e légion, usité au pluriel *octāuānī* ; *Octāuius*, osq. Uhtavis ; *octōnī-, -ae, -a* : huit par huit ; *octiēs* : huit fois.

Octōber (*-bris*), adjectif usité surtout dans *Octōber* (sc. *mēnsis*) : octobre. Panroman, sauf roumain, M. L. 6036 (les formes romanes remontent en partie à **octobrius*, **octufri* (osque), **octember*, anal. de *september*, de même irl. *octimber*) ; *octāns* m. : octant (Vitr.), M. L. 6033, irl. *octaid* ; *octōdecim* ; *octōgintā* (sur *octāgintā*, tardif, et *octuaginta*, médiéval, v. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, p. 480 ; *octuaginta* a été refait tardivement sur *septuāgintā*, qui lui-même est formé par analogie sur un ancien **octuāgintā* non attesté ; v. Wackernagel, *Verm. Beiträge*, p. 47) ; panroman, sauf roumain, M. L. 6037 ; *octōgēsimus*,

BDD-B178-O © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

ōctogiēs, *octōgēnī* ; *octingentī*, *-gentēsimus*, d'après *septingentī* ; *octennis* ; *octennium* ; *octōgēnārius* ; *octussis* (d'après *decussis*) ; *octipēs*, *octuplex* (*-plūs*) sont faits d'après ὀκτάπους, ὀκταπλοῦς, comme du reste la plupart des autres composés savants en *octō-* : *-phorus*, *-gonus*, etc.

Lat. *octō* répond à gr. ὀκτώ, véd. *aṣṭá*, av. *ašta*, irl. *ocht*, gall. *wyth* (et à la forme sur laquelle repose lit. *aštůni*), à côté de véd. *aṣṭáu*, got. *ahtau*. Les formes de l'ordinal varient d'un dialecte à l'autre ; la plus archaïque doit être gr. ὄγδοος, avec un groupe sonore intérieur, de *ὄγδοϝος. Lat. *octāuus*, à côté du nom de personne osque Úhtavis « Octāuius », doit représenter un ancien **ok'tōw-o-* où la sourde a été substituée à l'ancienne sonore d'après *octō*, de la même manière que dans *septimus* ; mais il n'y a pas d'autre exemple de **-ōw-* donnant **-āw-* en latin : *ōuom* a subsisté. On se demande, d'après gr. ὄγδοος, si la forme ancienne n'aurait pas été *oktowo-*, d'où lat. **octauo-* ; la longue de *octāuos* serait prise à *octō*. Un *u* se retrouve dans l'ordinal en germanique : got. *ahtuda*, etc., et dans lit. *aštuñtas*.

oculus (populaire *oclus* ; cf. *oclāmen* « ouverture », Mul. Chir. 628), **-ī** m. : œil ; puis tout objet en forme d'œil, tache (d'une fourrure), œil de la queue du paon ; bulbe de la racine du roseau ; œil de la vigne, bourgeon (d'où *inoculō*, *-ās* « greffer » et ses dérivés, conservé, dans ital. *inocchiare*, M. L. 4449) ; œil de bœuf (plante) ; v. André, *Lex.*, s. u. Se dit aussi de la vue de l'esprit. S'emploie comme terme de tendresse (quoique ce sens soit surtout réservé au diminutif *ocellus* ; cf. gr. ὀφθαλμός, ὀφθαλμίδιον, Ar. Eq. 909) ; de là, dans Plaute, *oculissimus* et l'adverbe *oculitus* : *quoque dicitur, ut funditus, penitus quo significatur tam carum esse quam oculum*, P. F. 189, 3 ; *oculus sōlis* : παρθένιον (Diosc. 3, 145). Usité de tout temps ; panroman. M. L. 6038. Irl. *ugail* « oculī ».

Dérivés : *oculātus* : 1° muni d'yeux ; oculaire (qui voit de ses yeux : *o. testis*) ; 2° visible (d'où est tiré le verbe *oculō*, *-ās* tardif) avec ses composés **adoculāre* (attesté par les langues romanes, M. L. 189), *exoculō* (Plt., Apul.), *inoculō*, M. L. 4449, et peut-être l'obscur *apoculāre*? (Pétr.) ; substantif dans *oculāta* : poisson de mer, peut-être « lamproie », cf. M. L. 6037 a ; *oculeus*, même sens ; *oculātim* adv. (Cassian.) ; *oculāris* ; *oculārius* (époque impériale) : *o. medicus* ; *oculāre* n. « pommade pour les yeux ». De *oculārius* est tiré *oculāriārius* (*faber*).

ocellus : diminutif, surtout d'affection (conservé en campidanien, M. L. 6032) ; *ocellulus* (Gramm.) ; *ocellātum*, neutre d'un adjectif *ocellātus* « pierre ocellée ; bille (d'agathe?) » ; *Ocella*, surnom romain.

Composés : *ūnoculus* (Plt. = μονόφθαλμος) ; *ocliferius* (Sén., ad Luc. 33, 3) ; et peut-être *oclopeta* (v. ce mot). Cf. aussi *aboculīs* « aveugle ». M. L. 33 ; B. W. s. u.

Le nom de l' « œil » appartient à une racine qui fournit, d'une part, un désidératif, skr. *ī́kṣate* « il regarde », cf. le futur gr. ὄψομαι « je verrai » (le parfait gr. ὄπωπα doit être secondaire), et, de l'autre, le nom radical de l'organe de la vision attesté par hom. εἰς ὄπα « vers le visage ; en face » (aussi ἐνῶπα) ; cf. aussi, au second terme de composés, εὐ-ώψ, εὐ-ῶπις (servant de féminin ; cf. βο-ῶπις) ; il est possible que ce mot figure aussi dans les adjectifs tels que lat. *ferōx*, *atrōx*, etc. (v. *atrōx*). On notera, de plus, gr. πρόσωπον et skr. *prátīkam* « visage », *ánīkam* « face », irl. *enech* « visage ». Il y a, de ce nom, un dérivé thématique dans les types *antīquus* et *longinquus*, *propinquus* ; cf. skr. *ápāk* « en arrière » et *apākaḥ* « qui vient de loin », *nīcā́t* « d'en bas » et *nīcáḥ* « bas », v. sl. *nicĭ*. — Ce qui fait que le nom de l' « œil » varie d'une langue à l'autre, ce sont les croyances attachées au mauvais œil (v. *inuideō*) ; ceci résulte notamment de faits iraniens ; dans l'Avesta, le nom correspondant au vieux nom neutre de la racine, à élargissement *s* (cf. v. sl. *oko* « œil », gén. *očese*), véd. *ákṣi* (gén. *akṣṇáḥ*), à savoir *aši*, désigne l' « œil » d'êtres mauvais ; en vieux perse, l' « œil » est nommé (*h*)*u-čašma*, littéralement « bon œil » ; on s'explique ainsi l'usage du nom iranien ordinaire, av. *čašma*, et le fait que le sanskrit *cákṣuḥ* (aussi neutre) est formé autrement. Tandis que, pour « oreille », le latin a *auris*, *aurēs*, fait sans doute sur un ancien duel, il n'a rien qui réponde aux duels v. sl. *oči* « (les deux) yeux » (neutre), lit. *akì* hom. ὄσσε, arm. *aċ'k'* « yeux » (ce dernier sert comme pluriel). Dans la forme lat. *oculus*, de type dérivé, le suffixe *-lo-* indique ici un être actif, de genre animé (cf. *figulus*), et n'a pas valeur de diminutif ; cf. Meillet, BSL 34, 131, qui cite lac. ὀπτίλος qui a même suffixe. Le gr. ὀφθαλμός et le got. *augo* offrent des formations volontairement altérées et l'irlandais a remplacé le vieux nom de l' « œil » par le nom du « soleil » : *súil*. Le latin n'a pas conservé la forme à consonne géminée attestée par gr. ὄκκον (chez Hésychius) et par le *k* de *akn* « œil » en arménien ; les graphies *occulus* sont récentes et il n'y a pas d'exemple d'une scansion *ōcculus*. — En somme, le nom de l'organe de la vision et du visage est presque partout tiré d'une racine dont la forme verbale sûrement ancienne est un présent désidératif ; le lituanien, où les présents à nasale infixée se sont développés, a, de plus, *ankù*, *àkti* « recouvrer » ou « perdre » la vision. Pour « voir », on a recours à des racines qui se rapportent à la connaissance, v. *uideō*, ou l'observation, v. *speciō* (qui fournit en latin les formes à préverbes).

ōdī, ōsus sum : haïr. La langue classique emploie seulement *ōdī* « je hais », parfait à sens de présent, dont l'*ō* alterne avec l'*ŏ* de *ŏdium* ; la langue archaïque connaît une forme déponente *ōsus sum*, par exemple Plt., Am. 900 ; cf. Festus 220, 2, qui rappelle le sens actif de *perōsus* ; et Aulu-Gelle 4, 8, 3. Sur *ōdī* a été refait un présent *ŏdiō*, *-īs* (cf. *coepiō* de *coēpī*) fréquent dans la latinité impériale, et en particulier dans le latin de l'Église, qui a entraîné un parfait *ōdīuī* dont le premier exemple est cité par Cicéron, Ph. 13, 19, 42. Ancien usuel, classique. Non roman. Adjectif : *ōdibilis* (Acc. ; rare).

Formes nominales et composés : *odium* : haine et objet de haine ou de dégoût (ancien, usuel ; M. L. 6038 a) ; *odiōsus* : odieux ; qui, dans la langue familière, s'est affaibli et n'a plus signifié que « ennuyeux, insupportable » (cf. comme le fr. « c'est odieux »), sens qu'on trouve aussi dans *odium*, cf. *molestus* ; *odiōsicus*, formation plaisante de Plaute. De *odium* a été tiré à basse époque le dénominatif *inodiāre* conservé dans les langues romanes (cf. fr. *ennuyer*) ; cf. ALLG 12, 49, et M. L. 4448 (et **odiāre*, 9701) ; B. W. s. u. ; les notes tironiennes ont aussi *odietās*.

exōsus ; *perōdī*, *perōsus* : formes renforcées de *ōdī*, *ōsus*. *Exōsus* a subsisté dans quelques dialectes italiens. M. L. 3028.

La forme de *ōdī* et l'alternance *ōdī* : *ŏdium* suffisent à indiquer que le groupe est ancien. Mais aucune langue n'en offre les correspondants exacts. On rapprochelarm. *ateam* « je hais » (aor. *ateçi*) et v. angl. *atol* « laid » (all. *hässlich*) ; encore l'*a* de arm. *ateam* pose-t-il des questions. — Étant donné qu'il y a des rapports tels que celui du gr. κ-άπρος avec lat. *aper* (v., toutefois, ce mot), on est tenté de rappeler ici got. *hatis* « haine » et *hatan*, *hatjan* « haïr » et, par suite, gall. *cawdd* « colère », irl *cais* et gall. *cas* « haine », et enfin le génitif osque *cadeis* « inimicitiae ». Le rapprochement de *odor* n'est qu'une plaisanterie.

odor (ancien *odōs*), **-ōris** m. : odeur (sens propre et figuré), souvent avec la nuance « bonne odeur, parfum », comme le français familier « odeur » (cf. la glose *odor* : εὐωδία) ; et *odōrārius*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *odōrus* et *inodōrus* (époque impériale = ἀνώδης) ; *odōrō*, *-ās* : exhaler une odeur, M. L. 6040? ; *odōror*, *-āris* : flairer, sentir une odeur ; et *inodōrō* (Col.) ; *odōrātus* : qui exhale une odeur ; *odōrātus*, *-ūs* m., *-rātiō* (rare) ; *odōrārius* (Plin.) « parfumeur » ; *odōrāmen*, *odōrāmentum* (tardifs) = θυμίαμα : parfum ; *odōrābilis* (S^t Ambr.) ; *odōrātūuus* (Ps.-Apul.) ; *odōrifer* (poétique) ; *odōrificātus* (S^t Ambr.) ; *odōrisequus* (Liv. Andr.) ; *odefaciō*, P. F. 189, 9 (v. *oleō*) ; *odōristicus*, Diosc. 1, 10.

Varron, L. L. 6, 83, signale aussi une forme *olor* : *littera commutata dicitur odor, olor ; hinc olet et odorari* ⟨*et oloratus*⟩ *et odoratus*. La forme ne figure pas dans les textes (il n'y a, malgré Fr. Muller, aucune trace de **olos* dans Plt., Ps. 841), mais se retrouve dans les Gloses et semble avoir appartenu à la langue parlée, car elle est représentée dans les langues romanes ; cf. M. L. 6062. Par *olor*, il est possible de rattacher à *odor* le verbe *oleō*, qui en est difficilement séparable. V. *oleō*.

Odor représente un thème en **-es-* qui est conservé aussi dans gr. δυσ-ώδης « qui a une mauvaise odeur », εὐ-ώδης « bien odorant », et en latin même peut-être par *ode-faciō*, etc., et avec vocalisme zéro du suffixe, dans le premier élément du gr. ὀσ-φραίνομαι « je sens (une odeur) », tandis que le grec a un autre type : dor. ὀδμά (hom. ion. ὀδμή), att. ὀσμή. La même racine apparaît dans une forme verbale, sans doute un ancien présent radical athématique, représenté par des présents en **-ye-* : gr. ὄζω, d'une part, lit. *ůdžiù* « je sens (une odeur) », d'autre part. L'arménien a, avec *h* initial ajouté (comme dans d'autres cas analogues), *hot* « odeur » et *hotim* « je sens une odeur », et la forme intensive *hototim* « je flaire », avec un redoublement semblable à celui qu'offre le parfait gr. ὄδωδα. Pour le verbe, le latin a recouru, comme il a fait souvent, au type de *sedeō*, d'où *oleō*, *olēre* (avec perfectum *oluī*, indiquant qu'il n'y avait pas d'ancien parfait, ainsi qu'on le voit par gr. ὄδωδα). L'*l* de *oleō*, en face de *odor*, rappelle le cas de *solium* : *sedeō*, et aussi de *lacruma*, *lingua* ; il y a ici un fait dialectal qui a été souvent discuté ; v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*[5], p. 128, avec la bibliographie indiquée, et Goidanich, *Varietà etniche e varietà idiomatiche in Roma antica*, dans Atti d. 1° Congresso di Studi Romani. Festus atteste l'existence d'un ancien *odefacit*. Une influence de *oleum* est ici possible. — Pour une autre racine se rapportant à l'odeur, v. *fragrāre*.

offa, -ae f. : boulette de pâte ou de viande, bouchée : *penitam offam Naeuius* (Com. 122[a]) *appellat absegmen carnis cum coda : antiqui autem offam uocabant abscisum globi forma, ut manu glomeratam pultem*, Fest. 282, 12 ; cf. 260, 15. Ancien, usuel et familier : cf. le proverbe *inter os et offam* ; sert de cognomen comme *Ofella*, *-lus Offānius*. Conservé dans les dialectes italiens, M. L. 6041 a, de même que le diminutif *ŏffĕlla*, id. 6042, attesté en latin sous la forme *ofella* avec *f* simple. Celtique : britt. *yffl*.

Autres dérivés : *offula*, M. L. 6047 ; *offārius* (*cocus*), Isid., Or. 20, 2, 26 ; *offātim* (Plt.).

Terme technique, à *-ff-*, d'origine inconnue.

offendix, -icis (Gloss.) f.? : ancien terme du rituel, désignant les nœuds du cordon servant à tenir l'*apex* ; cf. l'explication et l'étymologie populaire données par Festus, 222, 13 : *-ces ait esse Titius nodos, quibus apex retineatur et remittatur. At Veranius coriola existimat quae sunt in loris apicis, quibus apex retineatur et remittatur, quae ab offendendo dicantur. Nam cum ad mentum peruentum sit, offendit mentum.* La forme *offendimentum* qu'on lit dans l'abrégé de Festus semble tirée, par étymologie populaire, de *offendit mentum*.

Survivance latine isolée, dans le vocabulaire religieux, d'une racine qui a été importante en indo-européen, mais qui a tendu à s'éliminer parce qu'elle ne fournissait pas de présent viable. Le présent du type got. *binda* « je lie » provient d'une innovation germanique ; la sanskrit a une forme, aussi nouvelle, *badhnā́mi* « je lie ». Le grec n'a que des noms : πεῖσμα « câble, cordage » (de *φενθ-σμα), πάσμα (et πέσμα) « pédoncule » (chez Hésychius) et πενθερός « parent par alliance (beau-père, beau-frère) » en face de lit. *beñdras* « compagnon » et de skr. *bándhuh* « compagnon, parent par alliance ». Pour le celtique, W. Stokes a rapproché m. irl. *buinne*, *bunne* « lien », etc. Même formation que dans *appendix*, etc. Quantité de l'*i* inconnue : long?

offendō : v. *fendō*.

offerūmenta, -ae f. : couture, reprise, joint. Mot de Plaute, Ru. 753, dont l'*ū* est attesté par la métrique. Sans doute à rattacher à *fer(r)ūmen* et forgé plaisamment pour équivoquer avec *offerō* ; v. p. 229. Sans autre exemple.

officīna : v. *opus*, *opifex*.

officium, -ī n. : sens premier « travail, exécution d'une tâche, ou tâche à exécuter » ; de **op(i)-fici-om* (v. *opus* et cf. *artifex*, *artificium*) dérivé de *opifex*, avec la même réduction que dans *officīna* (cf., toutefois, Juret, REL 16 (1938), p. 61). Le mot a pénétré dans la langue du droit public, où il a désigné les obligations d'une charge, les tâches du magistrat, puis les magistrats eux-mêmes ; dans la langue philosophique, où il a servi à

BDD-B178-O © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

traduire τὸ καθῆκον « le devoir », cf. Cic., Off. I 3, 8, *perfectum officium rectum uocemus, quod Graeci* κατόρθωμα ; *hoc autem commune* καθῆκον *uocant* ; et, par rapprochement avec *ops, opis*, le « service rendu », cf. Sén., Benef. 3, 18, 1, *officium esse filii, uxoris, earum personarum, quas necessitudo suscitat et ferre opem iubet*, et la « fonction » d'un organe, etc. ; dans la langue de l'Église, « l'Office » divin. Attesté de tout temps. Non roman. Celtique : irl. *oifc*.

Dérivés : *officiōsus* : conforme au devoir ; officieux (Cic.) ; et *inofficiōsus* (Apul.) ; *officiōsē* adv. ; *officiōsitās* (bas latin, Sid.) ; *officiperdus* (Cato, Distich.) ; *officiālis* (époque impériale) : relatif aux devoirs, *librī officiālēs* ; subst. *officiālis* m., synonyme tardif de *appāritor*, M. L. 6044. irl. *officel*.

***offimentum** n. (sans doute *i* long) : mot de glossaire, traduit par πηλός, CGL II 138, 18 ; et *elos*, II 527, 1, que Bücheler interprète par ἦλος, faisant dériver le mot latin *a figendo* ; cf. *offīgō*.

offūcō, offōcō : v. *faux*. M. L. 6046.

ōhē (*ŏhĕ*) : hola ! Exclamation familière ; cf. gr. ὠή ; comme *oi* « aïe ! » représente οἰ, οἴ.

oi, oiei : hélas !, aïe ! (Plt., Tér.).

***ola** : *summi* [*h*]*umeri pars posterior*, Isid. 11, 1,62. Inexpliqué ; v. Sofer, p. 16.

olca, -ae f. : *campus tellure fecundus, tales enim incolae olcas uocant*. Mot gaulois cité par Grégoire de Tours, Conf. 78, p. 795, 4 ; cf. M. L. 6050.

olea, -ae ; **olīua, -ae** f. : olive, olivier ; *olīuae columbārēs* = ἐλᾶαι κολυμβάδες ; cf. Niedermann, BphW. 1911, 1433. Masculin tardif *olīuus* « olivier » dans l'Oribase latin.

oleum, -ī ; **olīuum, -ī** n. : huile [d'olive]. ❡ A la différence de *fīcus, rosa*, etc., dont l'équivalent se retrouve en grec, mais qui ne viennent pas du grec, *olīua, oleum* proviennent du gr. ἐλαί(*F*)ᾱ, ἔλαι(*F*)ον et sont empruntés à un dialecte qui conservait le *F* au moment de l'emprunt : cf. *Achīuī* de Ἀχαι(*F*)οί. Sur la date de l'emprunt, v. Fenestella dans Pline 15, 1. Comme c'est le fruit qui fournit le produit principal, la forme féminisée du grec ἐλαί(*F*)ᾱ désignait à la fois l'arbre et le fruit, l' « olivier » et l' « olive » ; la forme neutre ἔλαι(*F*)ον désignait le produit, l' « huile ». Un masculin ἔλαι(*F*)ος désignait l' « olivier sauvage », lat. *oleāster*.

L'*o* de *olīua, olīuum* atteste un *l* vélaire qui est normal devant *ai* et encore devant la forme *ei* (d'où *ī* lors de la réduction de *ei* à *ī*) issue de *ai* en syllabe intérieure. *Oleum* est issu de **oleiuom*, représentant **elaiwon*, comme *deus* de *deiuos* ; *olīuum* est rebâti sur les cas obliques *olīuī, olīuō*.

Ces mots, entièrement latinisés de bonne heure, ont fourni de très nombreux dérivés à suffixes latins : *oleāceus, oleārius, oleāris, olīuārius, oleōsus* ; *oleāginus* (*-gineus*), *-a uītis*, Plin. 14, 38 ; *oleātus* ; *oleāmen* (Scribon.) ; *oleāgō* (Gloss.), *nitor in corpore ex oleo uel sudore* (cf. aussi *o.* : χαμέλαια, Diosc. 4, 169) ; *oleāster* (*-strum*) « olivier sauvage » et variété de buis ; *oleāstellus*, cf. pour le suffixe *patrāster* ; *olētum, olīuētum* « oliveraie » ; *olīuēta, -ae* « récolte des olives » (archaïque ; cf. Fest. 220, 30) ; *oleitās, olīuitās*, même sens ; *olīuāns* (Plin.), *oliuidus* (Sid.) : qui cueille les olives, cf. (*h*)*olitor* ; *composōlīuifer* (Vg.). Sur *oleomela*, adaptation de ἐλαόμελι, qui, chez Pline, 15, 32, désigne non l'arbre, mais la gomme qui en découle, v. l'article *mel*. Cf. encore *oleoselinum*, sorte de persil (Isid.), déformation de ἐλειοσέλινον.

Les langues romanes ont conservé *ŏleum* (en partie sous des formes savantes) : M. L. 6054, *ŏlīua*, 6056, *ŏlīuus*, 6058 ; *oliuētum*, 6057 ; *oleārium*, 6051 ; *oleaster*, 6052.

En celtique : irl. *ola, olegende* ; britt. *olew* ; germanique : got. *alew* de **olēvom* ; v. h. a. *ol(e)i* « Öl ».

oleō, -ēs, -uī, -ēre (doublet *olō, -is, -ĕre* dans Plt., Mo. 278 ; Poe. 268 ; Afran., Pomp., cf. Non. 147, 1) : exhaler une odeur, sentir. Ancien, usuel. M. L. 6053. Celtique : v. bret. *eli* « redoleat » ; peut-être gall. *eli, elio* « oindre, onguent ».

Dérivés et composés : *olāx, olācitās*, CGL Scal. V 606, 6 et 7 ; *olor* (v. *odor*), M. L. 6062 ; *olitiō* (Scribon. Larg.) ; *olenticētum*, création d'Apulée d'après *sentīcētum* ; *olidus* « qui sent », et, par euphémisme, « qui sent mauvais », cf. *olētum*, neutre d'un adjectif **olētus* « stercus humanum », P. F. 221, 8. Conservé dans un dialecte italien, M. L. 6055 a, ainsi que son dérivé **ŏlīdīāre*, id. 6055 (les gloses ont *olido* : ὄζω, CGL II 379, 43). De *olētum* : *olētō, -ās* (Frontin). Cf. peut-être aussi *exolētus* (v. *alō*).

ol(ĕ)faciō ; *ol(e)factō* (dont un doublet ancien *odefaciō* est attesté par Festus, cf. P. F. 110, 9) : sentir une odeur, flairer ; et leurs dérivés : *olfactus, -ūs* m. ; *olfactōrium, -riolum* « boîte à parfums », etc., tous tardifs.

adoleō : exhaler un parfum, cf. Thes. I 794, 31 ; *inolēns, -tis* (Lucr. = ἀνώδης) ; *oboleō* (Plt.) ; *peroleō* (Lucr.) ; *praeoleō* (*praeolō*, Plt., Mi. 41) : sentir d'avance ou de loin ; *redoleō* : renvoyer une odeur ; sens figuré « sentir (= avoir l'air), respirer » ; *subolet* (rare), ne s'emploie qu'à l'impersonnel *subolet mihi* « l'odeur m'en arrive ; je flaire » (sens figuré) ; *grauesuāue-olēns* (anciens juxtaposés) ; *-olentia*, dont a été tiré le simple *olentia* (Tert.).

V. *odor*.

olērī : v. *aboleō*.

olēscō : v. *alō*.

ōlim : à ce moment-là, un jour, une fois. Adverbe de temps marquant l'éloignement par rapport au présent, qui s'emploie du passé comme de l'avenir ou d'un moment quelconque indéterminé, mais non actuel. Prend ainsi le sens de « parfois, quelquefois ». Ce n'est qu'à l'époque impériale (Plin., Tac., Sén.) qu'il prend le sens de *iamdiū*. Le *olim olīrum* de Pétrone, Sat. 43, est obscur et peut-être corrompu. Ancien, usuel et classique.

Même thème que *ollus* ; pour le suffixe, cf. *exim, interim*.

V. *ille*.

ōlitānus (*-neus*) : adjectif glosé *uetustus*. Tardif (Charis., Marcell., Gl.). Adjectif apparenté à *ōlim, ollus*. Cf. *subitāneus, praesentāneus*, qui supposent **subitānus* (fr. *soudain*), *praesentānus* ; v. Thomas, Mél. Havet, p. 514.

ōlla : v. *aula*, M. L. 6059 ; *ollārius*, 6060.

olle, ollus, olla (neutre non attesté) : pronom démonstratif, doublet archaïque de *ille*, encore employé à l'époque de Varron dans des formules fixées ; cf. L. L. 7, 42 : *... comitiis cum recitatur a praecone, dicitur « olla centuria »... in funeribus indictiuis, quo dicitur « ollus leto datus est »*. Le nominatif *olle* est dans une loi de Servius Tullius citée par Fest. 260, 9, *si parentem puer uerberit ast olle plorassit*. Les poètes usent encore du datif singulier *ollī* et des nominatifs et datifs-ablatifs pluriels *ollī, ollīs*. L'abrégé de Festus, 17, 23, note : *ab oloes dicebant pro ab illis ; antiqui enim litteram non geminabant*, et 217, 2, *ollic, illic*. Cf. *ōlim* et *uls, ultrā*.

V. *ille*.

olor, -ōris m. : cygne. Peut-être depuis Lucilius (268 M.) ; toutefois, le texte (Non. 200, 20) est corrompu. Surtout usité dans la langue impériale (poètes, Pline). Cicéron et Lucrèce ne connaissent que l'emprunt grec *cycnus*.

Dérivés et composés : *olōrīnus* ; *olōrifer* (Stace, Claud.).

Le mot ne se retrouve clairement qu'en celtique : gall. *eleirch* (pluriel) « cygnes », irl. *ela* « cygne ». Le grec a des mots de forme voisine, mais de sens différent : gr. ἐλώριος, désignant à ce qu'il semble un oiseau aquatique, mais peut-être faut-il lire ἐρφιδιός « héron », et ἐλέα « oiseau chanteur des marais ». Ailleurs le « cygne » a des noms sans doute tirés de la blancheur de son plumage : ainsi v. h. a. *albiz* et sl. *lebedĭ*, et ceci conduit à rapprocher avec vraisemblance un groupe de mots signifiant « blanc », v. *albus* et *alica*, avec le renvoi à l'étude de V. Bertoldi. L'italique et le celtique auraient des formes à vocalisme *e* (*olor* de **elor* devant *l* vélaire ; cf. *holus*).

***oluatium** : *Antistius Labeo ait esse mensurae genus*, Fest. 222, 18. Sans autre exemple ; peut-être à lire *olīuātium*. ❡

olus, olusātrum : v. *holus*.

ōmāsum (*omassum*), **-ī** n. : tripes de bœuf, gras double. Sans doute gaulois, glosé βόειον κόπραιον λιπαρὸν τῇ τῶν Γάλλων γλώττῃ, CGL II 138, 29. Mot populaire, attesté depuis Naevius.

ōmen, -inis n. (*osmen* de Varr., L. L. 6, 76 et 7, 97, est peut-être une forme inventée pour justifier l'étymologie *osmen ab ore*) : présage. Le faux rapprochement de *ōmen* et de *ōs* (Cic., Diu. 1, 45, 102 ; Festus, P. F. 213, 2) a fait que *ōmen* a souvent le sens de « parole de bon ou mauvais augure ; présage donné par la voix », et *nōmen* est souvent en rapport avec *ōmen* : *bona nomina, bona omina*, dit Cic., l. l. Mais la formation **ōs-men* serait sans exemple et dépourvue de sens ; le suffixe d'instrument *-men* s'ajoute à des thèmes verbaux (cf. *lū-men, mō-men, nū-men*, etc.), non à des thèmes nominaux. D'autre part, *ōmen* et son dérivé *ōminōsus* se disent de toute espèce de présages ; cf. Vg., Ae. 2, 691, *da deinde auxilium atque haec omina firma*, et Messala ap. Gell. 13, 14, 5, *montem... auibus obscenis ominosum*. Ancien, usuel et classique.

Dérivés et composés : *ōminor, -āris* (*ōminō*, Pomp.) : présager ; *ōmināter, -tiō* (rares) ; *ōminōsus* (cf. *portentōsus*) ; *ōmināli*s et *in-ōmināli*s : de mauvais présage (Gell., Macr.) ; *inōminātus*, dans *-a cubilia*, Hor., Epod. 16, 38 (calque du grec ἄθυτος?).

abōminor, -āris (*abōminō* ; la forme déponente semble la plus ancienne. Priscien, GLK II 380, 11, note comme une singularité l'emploi du passif par Verrius Flaccus) : repousser comme un mauvais présage ; et, dans la langue commune, « s'écarter avec horreur de, détester, abominer » = ἐκκηρύσσω. Ancien, usuel. Dérivés (presque tous de la langue de l'Église) ; *abōminātiō* « fait de repousser » et « chose abominable » (= βδέλυγμα) ; *abōmināmentum* ; *abōminābilis* ; *abōminōsus*. M. L. 34 (?).

Omen représenterait **aug-s-men* d'après Havet, MSL 4, 223, et s'apparenterait à *augeō, augur*, qui appartiennent également à la langue augurale. On ne peut faire que des hypothèses incertaines. Cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 113. ❡

ōmentum, -ī n. : membrane graisseuse qui enveloppe les intestins ; épiploon ou tablier ; par suite « membrane ». Le sens étant « ce qui recouvre, enveloppe », comme *abdōmen* (cf. Celse 4, 1 ; Plin. 11, 204, *o. sunt membranae quae exta continent*, Schol. Pers. 2, 47), on a pu imaginer que *ōmentum* remonte à **ouimentum* (cf. *ind-uō, ex-uō*), avec réduction dialectale de *ou* à *ō*. Terme technique qui n'apparaît pas avant Catulle, suspect d'être emprunté, comme *ōmāsum*. La forme *ōmen* (Arn.) est refaite d'après *mōmen, mōmentum*.

Dérivé : *ōmentātus* (Apic.). ❡

ommentāns : v. *maneō*.

omnis, -e : adjectif et pronom correspondant pour le sens au gr. πᾶς, πᾶσα, πᾶν « tout, toute ; tous, toutes », le neutre *omne* traduit dans la langue philosophique le gr. τὸ πᾶν. Au singulier, *omnis* a le sens indéfini « toute espèce de » ; *omnis homo* « tout homme ; l'homme en général » ; Cic., Off. 1, 43, 152, *cum omnis honestas manet a partibus quattuor*. Du sens de « en général », on est passé au sens de « dans l'ensemble » ; de là des emplois comme Cés., B. G. 1, 1 : *Gallia est omnis diuisa in partes tres*. — *Tōtus* signifie « entier, total » ; toutefois, au singulier, *tōtus* et *omnis* s'emploient souvent l'un pour l'autre, même chez Cic. et Cés., e. g. B. G. 3, 8, 1, *omnis orae maritimae*, et 3, 16, 1, *totius orae maritimae*.

Dérivé : *omnīnō* adv., « en totalité, entièrement ; en tout ; en général, dans l'ensemble ». Sert aussi de particule affirmative. Souvent joint à une négation qu'il renforce, comme notre « pas du tout, rien du tout ». Sans doute ablatif d'un adjectif **omn-īn-us*.

Nombreux composés en *omni-*, type *omnimodīs*, dont beaucoup sont des imitations littéraires de composés grecs en παν- (e. g. *omnipotēns* = παγκράτωρ).

Omnis, bien qu'attesté de tout temps, n'est guère conservé que dans les dialectes italiques ; cf. M. L. 6064. Partout ailleurs, il a été éliminé au profit de *tōtus, tottus*.

Aucun mot pareil ailleurs. Les mots signifiant « tout »

BDD-B178-O © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

différent d'une langue indo-européenne à l'autre ; gr. πᾶς n'a pas non plus d'étymologie claire. On pense naturellement à un dérivé de *ops*.

onager (*-grus*), **-grī** m. : emprunt au gr. ὄναγρος ; depuis Plaute.

oncō, -ās, -āre : braire (se dit de l'âne, Carm. Philom. 55, *oncat asellus*, où un doublet *uncō* est employé en parlant de l'ours, ibid. 50).

L'*o* initial de ce mot tardif montre qu'il est emprunté au gr. ὀγκάομαι ; cf. *roncō*.

onus, -eris n. : charge, fardeau (s'emploie au propre et au figuré). Ancien, usuel, classique. Conservé en logoudorien? Cf. M. L. 6066.

Dérivés et composés : *onustus* : chargé, d'où en bas latin *onustō, -ās* ; *onerō, -ās* ; *onerārius* : *-a nāuis* ; *onerōsus* (poétique et postclassique) et *inonerōsus* (Ignat.) ; *onerōsitās* (Tert.) ; *dēonerō* (rare) ; *exonerō* : décharger ; *obonerō* (Rufin). Graphies artificielles *honus, honustus*, en jeu de mots avec *honōs*.

L'*o* radical ne s'explique pas directement dans un thème en **-es-*. L'*a* du mot correspondant skr. *ánaḥ* (gén. *ánasaḥ*) « voiture de charge » est ambigu. Le grec a un dérivé d'un nom radical apparenté dans ἀνίᾱ « chagrin », lesb. ὀνίᾱ et ἄνιος « importun, fâcheux ». Le vocalisme de *onus* peut venir d'une forme à vocalisme *o* de ce nom racine (cf. *honōs* et *pondus*) ou être dû à une assimilation **enos* > **onos*, *onus*.

opācus, -a, -um : *-a uocantur umbrosa* (Fest. 200, 5) « qui est à l'ombre » (opposé à *aprīcus* ; cf. Cic., Part. Or. 10, 36 ; Varr., R. R. 3, 14, 2) ; et par suite « obscur, où la lumière ne pénètre pas ». Ancien (Pacuv.), usuel, classique. A la différence de *obscūrus*, ne s'emploie pas au sens figuré. M. L. 6069.

Dérivés et composés : *opācitās* (époque impériale) ; *opācō, -ās* : ombrager, M. L. 6068, et *inopācō* (Col.) ; *inopācus* = ἄσκιος (Gloss.).

On admet souvent qu'il y a ici un dérivé de la préposition *op-, ob-* avec un suffixe **-āko-*. Mais pareil suffixe n'est guère usuel en latin ; du reste, il ne s'ajoute pas à des prépositions (le type de skr. *apāka-* est tout différent ; v. sous *oculus*). Et cette étymologie ne rendrait, en tout cas, pas compte du sens matériel de *opācus*. Donc, étymologie inconnue.

opalus, -ī m. : opale (Plin., Isid.). Sans doute mot d'emprunt ; le grec a ὀπάλλιος, qui semble provenir du skr. *úpalaḥ* « pierre ».

opera : v. *opus*.

operiō : v. *aperiō*.

opicus, -a, -um : autre forme du nom des Osques, cf. gr. Ὀπικοί et Fest. 204, 28, employé comme terme d'injure, « ignorant, sot ».

opifera n. pl. : v. *ops*.

ōpiliō (*ūpiliō*), **-ōnis** m. : 1° berger ; 2° sorte d'oiseau, « genus auis », P. F. 207, 11, qui n'est pas autrement connu, peut-être la bergeronnette. Cf. *opunculō*.

Ancien (Plt., Cat.), mais rare ; la variation *ō/ū* est probablement d'origine dialectale.

Sans doute ancien composé dont le premier terme serait *ouis* (v. *ouis*) et dont le second n'est pas clair. On explique arm. *hoviw* « berger » par **owi-pā-* « gardeur de moutons ». Cf. gr. οἰοπόλος.

opīmus, -a, -um : gras (souvent joint à *adipālis, glūtis, pinguis*) ; par suite « fertile, riche » : *hostiae opīmae praecipue pingues* ; *et opima, magnifica et ampla*, P. F. 202, 22. Ancien (cf. Lex Numae 4, ap. Fest. 204, 13), usuel, classique. Spécialisé dans le groupe *spolia opīma*, qui désignait les dépouilles enlevées par un général romain à un général ennemi qu'il avait mis à mort ; cf. Fest. l. l.

Dérivés : *opīmitās* (rare) ; *opīmō, -ās* (époque impériale) ; et *Opīmius*, nom d'une *gens* à Rome. Sans rapport avec *Ops*, malgré Festus.

Pas d'étymologie claire ; v. Benveniste, BSL 51 (1955), p. 31, qui rapproche gr. πῖμελή « graisse »?

opīnor (*opeinor* sur un miroir de Préneste, CIL I² 547 ; v. R. Bloch, Rev. Phil. 1952, p. 181 sqq.), **-āris, -ātus sum, -ārī** (doublet archaïque *opīnō, -ās*) : avoir une opinion, être d'une opinion ; souvent employé en incise *opīnor, ut opīnor* « (comme) c'est mon opinion », ὡς ἐμοὶ δοκεῖ. Les autres formes sont rares. *Opīnor* et le substantif correspondant *opīniō*, dans la langue philosophique, traduisent δοξάζω, δόξα, que les Grecs opposent à ἀλήθεια, γνῶσις, ἐπιστήμη et aux verbes correspondants ; *opīniō* a pris le sens de « croyance » (pour lequel il n'y a pas de mot apparenté à *crēdō*, et que *fidēs* ne rend pas), souvent avec la nuance accessoire de « croyance imaginaire ou fausse », ainsi Cic., Scaur. 7, *apud homines barbaros opinio plus ualet saepe quam res ipsa* ; *opīnātus* celui de « imaginaire » : *-a bona, mala*. Synonyme de δόξα, il est aussi devenu synonyme de *fāma* au sens de « réputation, renommée » ; de là, à basse époque, *opīnātus* au sens de « célèbre, fameux ». Au sens philosophique de *opīniō* se rattachent *opīnābilis*, qui traduit le gr. δοξαστός, *opīnātiō* = δόξασμα, *opīnātor* = δοξαστής, tous deux créés par Cicéron, sans doute d'après Platon (sur le sens de *opīnātor* « collecteur de blé pour l'armée », v. les Cod. Iust. et Theod., St Aug. Epist. 268, 1) ; *opīniōsus* (Tert.). Lucrèce crée *opīnātus* (4, 465) parce que *opīnātiō* n'entre pas dans l'hexamètre. Ancien (Naev., Plt.), classique. M. L. 6073 a.

opinio.

Autres dérivés et composés : *adopīnor* : création de Lucr. 4, 816, pour traduire προσδοξάζω ; *inopīnātus, necopīnātus* (classique, Cic.) « inattendu », sur lequel a été fait sans doute analogiquement *inopīnāns* (uniquement dans les historiens, non dans Cic.) ; *necopīnāns, inopīnus, necopīnus*. Il est difficile de dire si *opīnor* est dérivé de l'adjectif *opīnus* que supposent les composés *in-* et *nec-opīnus* ou si, au contraire, *inopīnus, necopīnus* sont refaits d'après *in-* et *necopīnātus*. L'apparition tardive de *in-* et *nec-opīnus*, qui ne sont attestés qu'à partir de Virgile, donnerait à croire que ce sont des formes créées sur *opīniō* d'après le modèle grec δόξα, ἄδοξος. Cf. *anhēlus* et *festīnus*.

On a rapproché le groupe de *optiō, optāre* : *opīniō, opīnārī* seraient dérivés d'un thème en **-yen-*, fait sur **op-*. Mais le sens diverge et la formation serait d'un type sans doute unique en latin (cf., toutefois, *festīnō*). Donc étymologie obscure.

opiō : v. *optiō*.

opiter (*ŏ*) : *est cuius pater auo uiuo mortuus est, ducto uocabulo aut quod obitu patris genitus sit, aut quod auom ob patrem habeat, i. e. pro patre*, P. F. 201, 17. Usité seulement comme prénom ; cf. T.-L. 2, 17, 1 et 54, 3. L'orthographe par *o* et la quantité brève de l'*o* (Sil. Ital. 10, 13) excluent que l'on ait ici un composé de *auos* et de *pater*, composé dont la structure serait, du reste, contraire aux règles. Le premier terme de ce composé est donc indéterminé.

opitulor : v. *ops*

oportet, -uit, -ēre : impersonnel « il faut », δεῖ (comme pour *libet*, etc., quelques traces de pluriel, e. g. *oportuerint*, Caec. ; *oportebant*, Tér., plus fréquentes à basse époque, v. Souter, s. u.). Marque à l'origine la convenance, le devoir moral plutôt que la nécessité ; c'est ainsi que Cicéron oppose *oportet* « il est bon de, expédient de » à *necesse est* « il est nécessaire de », *opus est* « il est besoin de » ; e. g. Verr. 2, 4, 39, § 84, *tamquam ita fieri non solum oporteret, sed etiam necesse esset* ; et Att. 13, 25, 1, *hoc fieri oportet et opus est*. Cf. encore Enn. ap. Cic., Tu. 2, 17, 39, *qui alteri exitium parat, eum scire oportet sibi paratam pestem... parem* (il est bon qu'il sache...). A servi ensuite à exprimer l'idée de devoir, d'obligation, Cic., Or. 22, 74, « *oportere* » *enim perfectionem declarat offici, quo ei semper utendum est, et omnibus* ; « *decere* » *quasi aptum esse consentaneumque tempori et personae*. Ancien, usuel et classique. Formes romanes rares et douteuses. M. L. 6075. Pas de dérivés. Dans la langue familière, comme le fr. « devoir », sert à indiquer une probabilité, e. g. Plt., Ru. 568, *meas oportet intus hic esse mulieres* « Ce doit être... ».

A été expliqué comme issu de **op-uortet*, de **uorteō* qui s'apparenterait à *uertō* (cf. τρομέω, τρέμω et, pour le sens, καθήκει). Mais le latin n'a pas, sans préverbe, de verbe pareil à v. sl. *vrŭtěti* « tourner », et l'étymologie reste en l'air. Rapproché de *opportūnus* par les Latins, d'où la graphie *opportet* fréquente dans les manuscrits et, inversement, *oportūnus*.

opperior : v. *perīculum*.

oppidum, -ī n. : 1° ville fortifiée, place forte ; puis ville, en général, par opposition à *Vrbs*, réservé à Rome ; de là *oppidānus* (par opposition à *urbānus*) « provincial » ; cf. Cic., Brut. 69, 242, *oppidanum et inconditum genus dicendi* ; *oppidānī* chez les historiens désigne aussi « les habitants d'une place forte assiégée », et par suite les « assiégés » ; 2° synonyme de *carcerēs* « barrières du cirque », endroit d'où s'élancent les chars ; cf. Varr., L. L. 5, 153, *in circo primum unde emittuntur equi, nunc dicuntur carceres, Naeuius oppidum appellat* ; et P. F. 201, 6 sqq. Ancien (Plt., Enn.), usuel et classique.

Dérivés et composés : *oppidulum* (Cic., Hor.) ; *oppidātim* (Suét.) ; *oppidāneus* (Cod. Theod.) ; *inoppidātus* (= ἀοίκητος ; tardif et rare).

A la même forme, mais sans rapport de sens immédiatement visible, se rattache :

oppidō : adverbe de la langue familière, synonyme renforcé de *multum* qui appartient surtout à l'époque républicaine et était tombé en désuétude au temps de Quintilien ; cf. I. O. 8, 3, 25. L'abrégé de Festus, P. F. 201, 9 sqq., en donne une étymologie peut-être populaire : *oppido ualde multum. Ortum est autem hoc uerbum ex sermone inter se confabulantium, quantum quisque frugum faceret, utque multitudo significaretur, saepe respondebatur quantum uel oppido satis esset. Hinc in consuetudinem uenit ut diceretur oppido pro ualde multum. Itaque si qui in aliis rebus eo utuntur, ut puta si quis dicat « oppido didici, spectaui, ambulaui », errant quia nulli eorum subici potest, uel quod satis est.*

Oppidō est l'ablatif n. d'un adjectif pris adverbialement, qui rappelle gr. ἔμπεδον « solidement, fermement ».

Sur la façon dont *oppidum* peut se rattacher et à *oppidō* et au substantif indo-européen représenté par skr. *padám* « pas, trace de pas, lieu, place », gr. πέδον « sol, terre », arm. *het* (gén. *hetoy*) « trace de pas », ombr. peřum, *persom-* « trace », on ne peut faire que des hypothèses incertaines. — Le nom de la « citadelle » représenté par skr. *pūr*, lit. *pilis*, gr. πόλις (πτόλις) n'est pas attesté hors de ce groupe oriental de l'indo-européen. Le germanique et le celtique ont des dénominations isolées : v. h. a. *burg*, etc., et gaul. *dūnon*. Le lat. *oppidum* est aussi propre au latin.

oppīlō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : boucher (un vase, une porte, etc.) ; *oppīlātiō*. Comme *obtūrō*, attesté depuis Caton jusque dans la Vulgate. Demeuré dans quelques dialectes romans, dont certaines formes supposent un doublet **appilāre*, M. L. 6076 (cf. *obturāre* et **atturāre*). De *pīlō* (v. *pīla*) ou de *pīlum*?

opportūnus, -a, -um : v. *portūnus*, sous *portus*.

***ops, opis** f. (le nominatif singulier du mot en tant que nom commun n'est pas attesté ; en tant que nom propre, il existe un nominatif *Opis*, Plt., Ba. 893, *Minerua, Lato, Spes, Opis* (*opes* B *obs* C) *Virtus, Venus* ; et P. F. 203, 19, *Opis dicta est coniunx Saturni* ; mais *Opis* est une formation secondaire comme *bouis, Iouis, canis*, etc. ; l'ablatif singulier est toujours *ope* dans les textes (*opid* de l'inscription falisque de Sardaigne, CIL I² 364, est analogique comme *bouid, coventionid* ; cf. Ernout, *Textes arch.*, n° 62), *Ope* ; on ne peut tenir compte de *opi* que Varron emploie à l'appui d'une fausse étymologie : *oppidum ob opi dictum*, L. L. 5, 141, ni de *inopī*, usité par les poètes dactyliques pour éviter le tribraque *ĭnŏpĕ*, et qui n'est pas plus probant que *memorī*, etc. ; le génitif pluriel est toujours *opum*).

Le sens est : 1° abondance ; d'où « ressources, richesses, force », cf. Cic., Att. 14, 14, 5, *omni ope atque opera enitar* ; souvent au pluriel collectif dans ce sens : *opēs*, cf. *dīuitiae, cōpiae* ; 2° aide, assistance (*o. ferre, petere*, etc.). Personnifié et divinisé dans la déesse *Ops Consīua, Opis*, femme de Saturne, déesse de l'Abondance (sur *ope toitesiai* de l'inscription de Duenos, v. Goldmann, *Duenosinschr.*, 109 sqq.) ; cf. P. F. 203, 18 : *Opis dicta est coniunx Saturni, per quam uoluerunt terram significare, quia omnes opes humano generi terra tribuit...* ; de là : *Opalia dicebantur dies festi quibus Opi supplicabatur*, P. F. 201, 3. Cette personnification montre que *ops* appartenait d'abord au parler rustique (sabin). La langue a évité le monosyllabe du nominatif ; il en est de même pour le composé *cōps*, cf. plus bas. Les autres cas de *ops* se rencontrent plutôt à l'époque

BDD-B178-O © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

républicaine ; sous l'Empire, ils sont surtout du vocabulaire poétique, et l'emploi s'en raréfie à mesure que l'on avance. Non roman.

Dérivés et composés : *opulentus* (et plus rarement *opulēns*, refait sur le superlatif *opulentissimus*, d'après *beneuolentissimus/beneuolēns*, *beneuolus* ; cf. pour le suffixe *luculentus*, *fraudulentus*, etc.) : riche en, abondant en (avec l'ablatif) ; ou, absolument, « riche, abondant » ; *opulentia* (ni dans Cic., ni dans Gés.) et pl. *opulentiae* = *dīuitiae* ; *opulentitās* (Plt., Caec.) ; *opulentō* (rare, époque impériale) ; cf. aussi *opulēscō* (*-līscō* dans Furius Antias ap. Non. 148, 15).

opifer : qui porte secours ; sur *opisphora*, *funes quae cornibus antemnae dextra sinistraque tenduntur retrouerso*, Isid., Or. 19, 4, 6, v. Sofer, p. 30 et 170, et Rich, s. u. *opiferae*. On a supposé une déformation, par étymologie populaire, de ὑπέρα, même sens.

Opigena, épithète de Junon, fille d'*Ops*, interprétée par la croyance populaire en « *quae opem gignit* » ; cf. P. F. 221, 6, *Opigenam Iunonem matronae colebant, quod ferre eam opem in partu laborantibus credebant.*

opiparus (archaïque) : abondant en ressources, richement préparé, abondant ; *opiparē* (joint à *opīmē* dans Plt., Ba. 373) ; *opitulus*, *-ī* m. : *O. Iuppiter et Opitulator dictus est, quasi opis lator*, P. F. 201, 20. De là : *opitulor*, *-āris* (*opitulō*, Liv. Andr.) : « porter secours », rare et archaïque ; Cicéron l'emploie encore, mais sous l'Empire ne semble plus attesté après Pline ; *opitulātiō* (Arn., Dig., Vulg.) ; *opitulātus* (Fulg.).

**cōps*, **cōpis* (attesté seulement à l'accusatif et à l'ablatif singuliers *cōpem* et *cōpī*) : abondamment fourni de, riche. Rare et archaïque, détrôné par le dérivé de *cōpia*, *cōpiōsus*. De **cōps* dérive :

cōpia : abondance, ressource, secours. Passé en irl. *cóib*, *coip*. Personnifié et divinisé : *cōpia* qui remplace *Ops*, cf. *Cornū Cōpiae* ; au pluriel *cōpiae*, spécialisé dans la langue militaire au sens de « ressources en hommes, forces, troupes » ; *cōpiōsus*, *cōpiōsē*, *cōpiolae*, *cōpior*, *-āris*, *cōpiārius*, *cōpiōsitās*, tous rares et tardifs.

inops adj. : dépourvu de, sans ressource ; *inopia* : manque ; *i. argentī* : dénûment, disette ; *inopiōsus* (Plt., formation plaisante, cf. *iēiūniōsus*, d'après *cōpiōsus*).

Enfin, à *ops* il faut rattacher la glose *opio* : εὐπορῶ, CGL II 319, 5 ; et l'adjectif : *optumus*, *optimus* (formes isolées *opituma*, CIL VI 1958 [I² 1206] ; *opitumae*, VI 17115, d'après *Opis*) : très bon, le meilleur, excellent. Sert de superlatif à *bonus*. Adverbe : *optumē*, *optimē* « très bien, fort bien ». Usité de tout temps ; non roman.

Dérivés : *optumās* (*optimās*) adj. : qui appartient aux *optimī* ; usité surtout au masculin pluriel substantivé, *optumātēs*, *-ium*, qui correspond au gr. οἱ ἄριστοι « le parti aristocratique », « les riches » ; *optimitās* (Mart. Cap.).

Survivance d'un nom d'action radical dont d'autres représentants indirects sont signalés sous *opus*, qui appartient à la même racine. Cette racine, qui a été beaucoup employée dans la langue religieuse, désignait l'activité productive. Avec le suffixe complexe **-n-es-* qui sert pour indiquer les biens, les profits, le sanskrit a *ápnaḥ* « produits, biens, propriété », hitt. *happina-* « richesse ». On rapproche aussi lit. *āpstas* « abondance, provision », *apstùs* « riche » ; mais, si le rapprochement est juste, il vaudrait mieux partir du type de *opus*.

**Cōps* et *inops* présentent le second élément sous la forme athématique régulière ; cf. *compos*, etc.

Le superlatif *optumus* rappelle, pour le sens, des formations telles que *bhágavān* (littéralement « pourvu de richesse ») et *maghávān* en sanskrit. L'Avesta a, avec une valeur religieuse assez souvent, *səvištō* « le plus utile, le meilleur », en face de *savō* « profit » et de *sūrō* « fort ». L'idée de « le meilleur » a, dans plusieurs langues, une expression indépendante de celle de « bon », ainsi en grec, en slave, en germanique, en celtique.

opsōnium (*ob-*), **-ī** n. : provisions de bouche, marché. Emprunt au gr. ὀψώνιον ; la graphie *ob-* au lieu de *op-* a été influencée par le préverbe *ob-* (cf. *absinthium* et ἀψίνθιον). A *opsōnium* correspond un verbe de formation toute latine *opsōnō* (ou *opsōnor* déponent) qui traduit le gr. ὀψωνέω (cf. *anclō* et ἀντλέω). Fréquentatif *obsōnitō* dans Caton, d'après Fest. 220, 15. De *opsōnāre* dérivent *opsōnātiō*, *-tor*, *-tus*, *-ūs*. Ces termes appartiennent surtout au vocabulaire de la comédie et de la satire. Emploi figuré dans Cic., Tu. 5, 97. Non romans ; mais le v. angl. a *oefesne* (avec substitution du préfixe *ab-* à *ob-*).

optiō, **-ōnis** f. et m. : 1° faculté ou liberté de choisir ; libre choix ; 2° dans la langue militaire, a le sens concret de « adjudant choisi par le centurion » et, naturellement, le genre masculin ; cf. P. F. 201, 23 : *optio est optatio, sed in re militari optio appellatur is quem decurio aut centurio optat sibi rerum priuatarum ministrum, quo facilius obeat publica officia* ; et F. 216, 23 : *optio qui nunc dicitur, antea appellabatur accensus. Is adiutor dabatur centurioni a tribuno militum. Qui ex eo tempore* ⟨*quo optare*⟩ *quem uelint centurionibus permissum est, etiam nomen ex facto sortitus est.* Pour le passage du sens abstrait au concret, cf. *uigiliae*, *opera* et, pour la déclinaison, *centuriō*, *decuriō*. De ce nom dérive *optiōnātus* « *ut decurionatus, pontificatus dicitur, ut Cato...* », F. 220, 9.

Dérivés et composés de *optiō* f. : *optīuus* : choisi (rare, époque impériale), sans doute tiré du composé *adoptīuus*, plus ancien (Scipio min.) : *-ī uocantur hi* (*tutores*) *qui ex optione sumuntur*, Gai. Inst. 1, 154 (opposé à *datīuī*) ; *adoptiō* « choix » et, dans la langue du droit, « adoption » ; *adoptīuus*, opposé à *nātūrālis*.

Optiō est le substantif verbal d'un verbe **opiō* « je choisis » non attesté, mais dont une trace paraît subsister dans la glose de P. F. 222, 24, *praedotiont* (l. *praedopiont*?), *praeoptant*. **Opiō* a été remplacé par le fréquentatif :

optō, *-ās* (*optor*, Fulg., Peregr. Aeth.) : choisir ; cf. Plt., Ru. 852, *opta ocius : rapi te... mauis an trahi* ; sens ancien, repris par la langue de la poésie impériale ; et dans l'usage courant et classique : « choisir dans son esprit, souhaiter » ; *optātiō* (Cic.), *-tor*, *-tus*, *-ūs* (tardifs) ; *optābilis* et *inoptābilis* ; *inoptātus* ; *optātīuus* (terme de grammaire, scil. *modus* = ἡ εὐκτικὴ ἔγκλισις), v. irl. *optait* (savant) ; *adoptō*, qui a pris un sens technique dans la langue du droit « adopter » ; *adoptātiō*, *-tor*, *-īcius* ; *cooptō* (*cōptō*) « choisir, élire par cooptation » ; *cooptātiō* ; *exoptō* « souhaiter vivement » ; *praeoptō* (synonyme de *mālō*, fréquent et classique, non cicéronien) ; *red-optō* (Tert.).

Optāre, bien qu'usité de tout temps, est peu représenté dans les langues romanes ; cf. M. L. 6077.

On rapproche ombr. upetu « dēligitō, optātō » et *opeter* « lectī », osq. ufteis « uoluntātis » (cf., toutefois, *Deuoto*, *T. E.* 351, et Vetter, *Hdb.* 204 et 43). Le rapprochement proposé avec tch. *japati* « observé », v. sl. *neūs-apīnŭ* « inopinément » est trop isolé pour inspirer confiance. — A cause du vocalisme *o*, qui indique un ancien présent athématique, on peut penser à rapprocher hitt. *epmi* « je saisis », où serait conservé le vocalisme *e* (et arm. *unim* « je possède, j'ai »?). L'*a* de lat. *apiō* serait un *a* ajouté à l'initiale et n'indiquerait pas un ancien vocalisme ; du reste, le latin a *co-ēpī*, avec le vocalisme *ē* (v. *apiō* et *coēpī*). Simple hypothèse.

optumus (*opti-*) ; **opulēns**, **-lentus** : v. *ops*.

opulus, **-ī** f. : érable montagnard (Colum. 5, 7, 1) ou viorne obier, appelé aussi *rumpōtinus* d'après Pline. Attesté depuis Varron, R. R. 1, 8, 3 qui attribue le mot aux *Mediolanenses* : *ut M. faciunt in arboribus quas uocant opulos* ; cf. Plin., H. N. 14, 12. Peut-être celtique (cf. *ebulus*). Conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 6078 (cf. aussi all. *Affolder* « Ahorn ») et Pedrotti-Bertoldi, *Nomi dialettali*, p. 4. Rapproché de ἀπελλόν· ἀγγειρος par Cuny, MSL 19, 213 ; v., toutefois, *pōpulus*.

***opunculō** : *quod opilionis genus cantus imitantur*, P. F. 207, 12. Sans autre exemple. Lire *opi*⟨*li*⟩*unculō* (Lindsay)?

opus, **-eris** n. : travail, ouvrage, surtout au sens concret de « produit du travail, œuvre (gr. ἔργον) » ; cf. *opus facere* « faire un travail », *opera* « les travaux », *opifex*, etc. Le terme général se spécialise dans les langues techniques ; se dit notamment du travail des champs (à côté de *labor*) ; des « ouvrages » de défense dans la langue militaire ; des « ouvrages » d'un auteur, des « œuvres » d'un artiste ; des « bonnes œuvres », *bona opera* traduisent καλὰ ἔργα, dans la langue de l'Église. Quelquefois s'emploie dans la langue familière avec un sens affaibli, voisin de *rēs* (cf. *facinus*, *negōtium*). A servi aussi à former des locutions adverbiales : *magn(ō) opere*, *tant(ō) opere*, *quant(ō) opere*, *nimi(ō) opere*, qui ne sont que des renforcements de *multum*, *tantum*, *quantum*, *nimium*.

Un emploi spécial de *opus* est dans la locution *opus est* suivie de l'ablatif-instrumental de la chose dont on a besoin et du datif de la personne intéressée : *mihi opus est aliquā rē* « il y a du travail, il y a affaire pour moi avec quelque chose », d'où « j'ai besoin de quelque chose », cf. le fr. « besoin » et « besogne ». Pour la différence entre *opus esse* et *indigēre* ou *necesse esse*, v. Cat. ap. Sén., ad Luc. 94, 28 ; Sén., ad Luc. 9, 12. Quand le complément de *opus esse* était un verbe, il était à l'ablatif du supin ou du participe passé neutre : *maturato opus est*, *quod scitu opus est*, constructions qu'on trouve encore dans Cicéron. Mais des influences analogiques se sont exercées et, d'autre part, la tendance du latin à substituer la tournure personnelle à l'impersonnel a agi également sur *opus esse* : de là des constructions comme : *materiam, et quae opus sunt, dominus praestabit*, Cat., Agr. 14, 3 ; ou comme *puero opust cibum*, Plt., Tru. 902 ; *ad consilium pensandum temporis opus esse*, T.-L. 22, 51, 3 où le génitif a été introduit analogiquement d'après les verbes du type *egeō*, *indigeō* par exemple ; chez Columelle 9, 1, 5, on voit apparaître *opus habeō* que blâme le grammairien Diomède, GLK I 316, 32 sqq., *ut Graeci dicunt* χρείαν ἔχω... *nos non dicimus opus habeo, sed opus est mihi*. Cet emploi de *opus* dans le sens de « besoin » a subsisté dans quelques langues romanes, cf. M. L. 6079, tandis que *opera* subsistait avec le sens de « œuvre ». A *opus* neutre concret correspond, en effet, un féminin désignant le « travail » au sens abstrait, qui n'est sans doute que le pluriel collectif de *opus*, devenu féminin :

opera, *-ae* f. : activité du travailleur (souvent joint à *cūra*, *studium*, opposé à *ōtium*) : cf. *operam dare*, *praebēre* « donner ses soins, son travail à, s'occuper de » ; *dedūtā operā* « en y donnant tous ses soins », c'est-à-dire « à dessein » ; *operā* « par expérience » ; *operae pretium est* « il y a prix pour le travail », c'est-à-dire « il y a intérêt à ». La différence entre *opus* et *opera* a été bien sentie des Latins ; cf. CGL V 36, 5 (Plac.) : *opera et operam, opera sunt artes singulorum et* (*id est*, Deuerling) *artificum, operam uero adiutorium esse cognoscimus.* — *Opera* peut s'employer aussi dans le sens concret. Il désigne alors : 1° dans la langue rustique, une journée de travail, cf. Varr., R. R. 1, 18, 2, *quaternis operis singula iugera* (*confodere*) ; 2° un journalier, un travailleur (surtout au pluriel) ; cf. Col. 3, 21, 10, *plures operas conducere*. Cf. le double sens du fr. « manœuvre » (mais avec un changement de genre). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6070. Celtique : irl. *opair* et *opred* « operātus », britt. *ober*.

Dérivés et composés : 1° de *opus* :

opusculum : petit ouvrage ; et surtout « petit ouvrage littéraire, opuscule ».

opifex c. (fait sur *opus*, comme *mūnifex*, *homicīda*, *uolnificus*, etc.) : ouvrier, artisan ; d'où *opificō*, CGL II 476, 46 ; *opificium* (Varr., Apul.). Contracté en *officium* (v. ce mot), a pris une acception spéciale et s'est détaché de *opus* ; *officīna* (*opificīna* dans Plt., Mi. 880) : atelier, fabrique. Terme général, susceptible d'acceptions plus précises dans des langues techniques, ainsi : 1° poulailler, volière (= ὀρνιθών, *auiārium*) ; 2° forge (cf. *fabrica*), cf. ital. *fucina*, M. L. 6045 ; 3° atelier où l'on fabriquait la monnaie ; de là, à l'époque impériale, *officīnātor*, *-trīx*. Détaché de *officium* à mesure que celui-ci a développé son sens moral.

2° de *opera* : *opella* : petit travail (rare, poétique) ; *operōsus* : laborieux (sens actif et passif « travail laborieux » et « homme laborieux »), cf. gr. ἐργώδης ; *operōsitās* (Tert.) ; *operārius* : relatif au travail ; subst. *operārius*, *-a* : ouvrier, ouvrière, M. L. 6072.

A *opus* comme à *opera* peut se rattacher le dénominatif : *operor*, *-āris* (et *operō*, *-ās*, attesté à basse époque et conservé dans les langues romanes, M. L. 6071) : travailler, accomplir un travail ; et spécialement « accomplir une cérémonie religieuse », c'est-à-dire la tâche

BDD-B178-O © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

que réclament les dieux : *operari est deos religiose et cum summa ueneratione sacrificiis litare*, dit Non. 523, 8, qui cite, entre autres, Vg., G. 1, 339, *sacra refer Cereri, laetis operatus in herbis* (cf. Properce, 1, 33, 2) ; sens conservé encore dans la Peregr. Aeth. 15, 2 et qui apparaît aussi dans l'emprunt v. h. a. *opfarôn* « sacrifier ». Cf. *epulae*. Il est à remarquer que le dérivé *operor* (et aussi *operātiō*, cf. *operātiōnēs dēnicālēs*) a conservé l'ancien sens religieux qui est dans skr. *ápaḥ* et ne se trouve plus dans *opus* ni dans *opera*.

Dérivés tardifs : *operātor*, *-trīx*, *-tōrius*, *-tīuus*, *-tiō* (langue de l'Église) ; *cooperātiō*, *-tor*. Cf. aussi *inoperor* (Itala = ἐνεργοῦμαι) et *inoperō*, et M. L. 190, **adoperāre* ; 2152, **conoperāre* ; 3025, **exoperāre* > ital. *scioperare* ; et *inoperātus*. Le germanique a emprunté *operārī* (v. plus haut) et *operārius* : m. franc. *opperer*.

Le mot *opus*, apparenté au nom d'action *ops*, *opis*, se retrouve dans skr. *ápaḥ* (gén. *ápasaḥ*) « œuvre ». Le vocalisme latin *o* vient du nom radical *op-*. Pareille action s'observe en védique, où existe *ápaḥ* « action religieuse, sacrifice », avec la voyelle longue attestée par v. h. a. *uoba* « fête », *uoban* « exercer » (et m. h. a. *uobo* « agriculture »). Le vocalisme *e* figure dans lat. *epulae* ; v. ce mot. Le germanique a de plus v. isl. *afl* « force », *afla* « préparer, gagner », etc., et *efna* « accomplir », *efni* « matériel à employer ». Un dénominatif semblable à *operāri* se retrouve en osque et en ombrien : osq. úpsannam « operandam », pft. 3 sg. upsed, 3 p. pl. upsens ; ombr. impér. *osatu* « operātor », part. *oseto* « operāta » (osq. upsatuh « operālī ») ; cf. pélign. *upsaseter* « operārētur » (passif).

ōra, -ae f. : *orae extremae partes terrarum, i. e. maritimae dicuntur, unde et uestimentorum extremae partes, quae quidem et primae dici possunt. Caecilius in Aethrione usus est pro initio rei, cum ait* (3) : « *oram reperire nullam, quam expediam, queo* », Fest. 196, 31 ; « bord » (d'un vase, d'une blessure, d'un vêtement, etc.) ; spécialement « bord de la mer » (*lītus*, *rīpa*) ; et aussi « zone, région » ; cf. Enn., A. 114, *luminis oras* « les bords de la lumière », c'est-à-dire la région où aborde le nouveau-né au sortir des ténèbres. Attesté de tout temps. Les représentants romans remontent à *ōra* et *ōrum*. M. L. 6080. Celtique : irl. *or*.

Dérivé : *ōrārius* : côtier (technique, Pline).

Le sens de « bord d'un vêtement » a dû s'exprimer aussi par un diminutif **ōrula*, avec un dénominatif **ōrulāre* que supposent les formes romanes du type « ourler » (panroman, sauf roumain). M. L. 6108 ; B. W. s. u.

L'adverbe *cōram*, qu'on ne peut séparer ni de *ōs* ni de *ōra*, indique que, malgré la forte déviation de sens, *ōra* doit être un dérivé de *ōs* : v. ce mot.

ōra, -ae f. : câble. Peut-être est-ce le même mot que *ōra* « rivage » employé dans la langue nautique avec le sens technique de « câble qui attache le vaisseau au rivage », par opposition à *ancorāle* « câble de l'ancre » ; cf. T.-L. 22, 19, 10 ; 28, 36, 11 ; Quint. 4, 2, 41. V. Niedermann, dans Glotta 19, 5 sqq.

ōrārium : v. *ōs*.

ōrāta : v. *aurum*.

orbis, -is m. (ablatif ancien *orbī* ; nominatif récent *orbs* (d'après *urbs*?), Venant. Fort., Carm. 8, 5) : rond, cercle (plat ou creux, par opposition à *globus*) ; spécialisé dans différentes acceptions : *orbis terrae*, *terrārum* « cercle des terres, terre » ; dans la langue militaire, *orbem facere* « former le cercle » ; dans la langue astronomique, « cercle du Zodiaque » ; *o. lacteus* « voie lactée » ; orbite, roue, disque ; poisson lune, etc. Ancien, usuel. M. L. 6083.

Dérivés : *orbitus* (rare) : en forme de roue ; *orbita* f. : 1° trace de roue, ornière (cf. *orbitōsus* « plein d'ornières », *exorbitāre* « dévier de la route tracée ») ; puis « trace » en général ; 2° course, orbite (de la lune). M. L. 6084, *ōrbita* (avec *ō*?, ou plutôt *o* fermé?) ; B. W. *ornière*.

orbiculus : roulette, poulie, M. L. 6082 ; *orbiculāris* « cyclamen » (Marc., Ps.-Ap.) et « envie, orgelet », d'après gr. πτερύγιον ; *orbiculātus* ; *orbiculor* (Gloss.), Cf. peut-être aussi *orbicalus*, *urbicalus* « panaris » (Orib. ; cf. A. Thomas, Mél. Havet, 520).

On a souvent rapproché gr. ἐρέφω « je couvre », ὄροφος « roseau (couvrant une maison) », ὀροφή « toit ». Mais ni la forme de la racine, qui est **rebh-* pour le mot grec, ni le sens ne recommandent ce rapprochement. Étymologie obscure.

Ombr. urfeta, qu'on traduit par *orbita*, T. E. II b 23, doit désigner un objet de forme circulaire (cf. *orbes aenei* dans T.-L. 8, 20, 8) tenu en main dans une cérémonie religieuse.

orbus, -a, -um : « privé de » (déjà dans Enn., Plt.) ; et spécialement « privé de ses parents, orphelin, orpheline » ou « privé de ses enfants » ; cf. P. F. 195, 9, *orba est quae patrem aut filios quasi lumen omisit* ; quelquefois *orba* s'emploie avec le sens de « veuve ». Les dérivés et composés ont également le double sens : *orbitās*, *orbitūdō* (archaïque) ; *orbō*, *-ās* et ses dérivés ; *orbificō* (Accius) ; *orbefaciō* (Gloss.) ; *Orbōna*. Ancien, usuel, classique.

On trouve dans Ov., M. 3, 518, *orbus lumine*, dans Pline 7, 124, *orbitas luminis* « perte d'un œil ». *Orbus* a été employé absolument dans le sens de « privé de la lumière, privé de ses yeux », comme le grec moderne πηρός ; cf. la glose de Festus citée plus haut, Apul., Met. 5, 9, 2, *exorbāre*, Act. Petr. 20, p. 67, 15, et les gloses du type *orbus* : πηρός, ὀρφανός, τυφλός. Le rapprochement de *orbis* au sens de « orbite, œil » (cf. Vg., Ae. 12, 670, *ardentes oculorum orbes ad moenia torsit* ; Ov., Am. 1, 8, 16, *gemino lumen ab orbe uenit*) a pu jouer un rôle dans cette spécialisation. C'est avec le sens de « aveugle » que *orbus* est demeuré dans les langues romanes ; cf. M. L. 6086, *orbus* ; B. W. *orvet* ; M. L. 3026, *exorbāre*, tandis que le sens de « orphelin » était assuré par le représentant de *orphanus*, emprunt au gr. ὀρφανός, attesté dans la langue de l'Église (M. L. 6105). V. Löfstedt, Syntactica, II, p. 374 sqq.

Cf. arm. *orb* (gén. *orboy*) « orphelin » et gr. ὀρφο- (dans ὀρφοβόται. ἐπίτροποι ὀρφανῶν, Hés., etc.), d'où le dérivé ὀρφανός « vide, dénué de » et « orphelin ».

Got. *arbi*, irl. *orbe* (si toutefois le mot germanique n'est pas emprunté au celtique) « héritage » présentent un développement de sens comparable à celui de *hērēs*. Les deux mots, à l'origine, signifiaient « privé » (de son père). Une différenciation s'est opérée en latin. Le dérivé *hērēs* de la racine **ghēr-* a pris le sens de « héritage », tandis que *orbus* a gardé le sens de « orphelin ». L'allemand *Arbeit* appartient aussi à cette famille.

orca, -ae f. : *genus marinae beluae maximum, ad cuius similitudinem uasa ficaria dicuntur ; sunt enim teretes atque uniformi specie*, P. F. 195, 4 : 1° orque, épaulard (cf. Plin. 9, 12) ; 2° vase à gros ventre, tonne (à vin, à poisson salé) ; cornet à dés (Pompon.). Sert aussi de surnom. M. L. 6087, *ōrca*. En germanique : v. angl. *orc* « Krug » ; néerl. *orck* « bēlua maritima ».

Dérivés : *orcula* (Caton), *orculāris*, qui se rattachent au second sens.

Contamination de deux mots différents à l'origine : *orca* « baleine », qui remonte à ὄρυγα, accusatif de grec ὄρυξ, sans doute par un intermédiaire étrusque (comme *sporta* en face de σπυρίδα), a été rapproché par l'étymologie populaire de *orca*, emprunté à gr. ὕρχη « pot de terre où l'on met des poissons salés », à moins que *orca*, ὕρχη ne proviennent tous deux d'une langue méditerranéenne. Cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 248 ; et Bertoldi, *Quest. di metod.*, 290. Le latin a, d'autre part, *urceus*, évidemment de même origine ; cf. aussi *urna*.

Orcus, -ī m. (ancien *Vragus* d'après Verrius Flaccus ap. Fest. 222, 6 ; l. *Vrgus* avec Fulv. Urs.?) ; nom d'une divinité infernale ; « les enfers » eux-mêmes et « la mort ». Ancien (Naev., Plt.). M. L. 6088 ; fr. *ogre*, v. angl. *orc*.

Dérivé : *orcīnus*, adjectif employé dans la langue du droit : *orcīnī libertī* « affranchis par testament après la mort de leur maître » ; d'où *Orcīniānus* (Mart.) Étymologie inconnue. Étrusque, d'après Heurgon, *Hommages Niedermann*, p. 168 sqq.
Sur *orcibēta*, v. *bēta*.

ōrdior, -īris, ōrsus sum (*ōrdītus sum*, Sid., Vulg.), **-īrī** : ourdir [une trame], commencer à tisser ; puis, par extension, « commencer, entreprendre » ; en particulier « commencer à parler ». Le sens de « commencer » a dû se développer par un rapprochement de *orior* et de *ōrdior*. Des confusions ont eu lieu entre les deux verbes ; cf. *aborior*, *abortus*, *adortus*, s. u. *orior* et la glose *ortus est : ingressus est*, CGL IV 372, 52, qui se rapporte plutôt à *ōrsus*. Ancien, usuel. Panroman, dans le sens technique de « ourdir ». M. L. 6093, *ordire*.

« Le sens spécial « ourdir » en parlant d'une trame est le sens primitif. Pline 11, 24 (80), *Araneus orditur telas. Ordiri retia*. Les composés *exōrdior* « monter une « trame » et *redōrdior* « dévider » présentent une acception empruntée au même ordre d'idées. Cic., Or. 2, 23, *Pertexe, Antoni, quod exorsus es*. Plaute, Ps. 399, *Neque exordiri primum unde occipias habes | Neque ad detexundam telam certos terminos*. De l'idée de placer les fils sur le métier on est passé à l'acception générale « commencer », par une de ces extensions de sens dont toutes les professions et tous les travaux manuels ont fourni des spécimens au langage. V., par exemple, *recidīuus*, *aestimāre*, *praetextus*. Nous disons de même *remettre sur le métier* pour *recommencer*. — Une parenté entre *ōrdō* « l'ordre, la rangée » et *ōrdior* est possible. Il est intéressant que le sens spécial « ourdir » est le seul qui ait survécu en français » (Bréal-Bailly).

Dérivés et composés : *ōrsa*, *-ōrum* n. subst. de l'adj. *ōrsus* (rare et poétique) : commencements, entreprises ; en particulier dans Virgile « paroles, discours » (d'après *sermōnēs serere*, *cōnserere*, *texere*, etc.) ; *ōrsus*, *-ūs* (rare, poétique) ; *ōrsōrius* (bas latin) ; *exōrdior* ; *exōrsa*, *-ōrum* (poétique) ; *exōrsus*, *-ūs* (Cic., De imp. Pomp. 4, 11) ; *exōrdium* : commencement d'une trame, cf. Quint. 5, 10, 71, et Fest. 200, 4 ; puis « commencement, exorde » (sous l'influence de *exorior*) ; *prīmōrdium*, usité surtout au pluriel *prīmōrdia*, décomposé en ses éléments par Lucr. 4, 28 ; *ōrdia prīma* : premiers commencements ; d'où à basse époque *prīmōrdiālis*, *-liter* ; *redōrdior* (seulement dans Plin., avec le sens technique, *redordiri fila rursusque texere*). Tardif : *ordītūra* : structure (Ven. Fort.).

Le rapprochement avec les gloses d'Hésychius ὄρδημα · ἡ τολύπη τῶν ἐρίων et ὄρδικον · τὸν χιτωνίσκον n'est pas satisfaisant pour le sens, même en ce qui concerne *ōrdior*. Le fait que *ōrdō* et *ōrnō* pourraient être parents de *ōrdior* le rend invraisemblable. Le sens de *ōrdō*, *ōrnō* indique un rapprochement avec la racine de *artus*, *armus* et de *ritus* ; mais le détail des formes n'est pas expliqué par là. Cette étymologie, quoique vague, rend compte du sens de *ōrdior* : il y aurait eu spécialisation dans une langue technique.

ōrdō, -inis (avec *ō*, c'est-à-dire *o* fermé attesté par les langues romanes, cf. M. L. s. u., et par l'emprunt gallois *urdd*) m. : d'abord « ordre [des fils dans la trame] », cf. *seriēs* ; et, dans la langue commune, « rang, rangée (sens abstrait et concret : *trēs ōrdinēs lapidum*), alignement, ordre » : *in ōrdinem*, *extrā ōrdinem*, *ōrdine*, etc. A pris ensuite dans diverses langues techniques des acceptions spéciales, notamment dans la langue du droit public, où *ōrdō* désigne la classe à laquelle appartient un citoyen, le « rang » : *ōrdō senātōrius*, *equester*, *plēbeius*, dans la langue religieuse : *ōrdō sacerdōtum*, *haruspicum* (sens conservé dans la langue de l'Église, *ordines sacerdotum et leuitarum*, Vulg. 2, Esdr. 13, 20 ; cf. fr. « les ordres ») ; dans la langue militaire, « poste, rang, ordre de bataille » (cf. gr. τάξις) ; par suite, en vertu d'expressions comme *centuriō prīmī ōrdinis*, *ōrdinēs dūcere*, *ōrdō* arrive à désigner un commandement, *ōrdinem alicuī dare*, *adimere*, et même celui qui l'exerce : *tribunis militum primisque ordinibus conuocatis*, Cés., B. G. 6, 7, 8. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6094. Celtique : irl. *ord*, britt. *urdd* ; germanique : v. h. a. *ordina*, *ordinōn* « Orden, ordnen ».

Il est à noter que *ōrdior* n'a pas le sens de « mettre en rang », mais de « commencer ». Le dérivé de *ōrdō* qui signifie « mettre en ordre », c'est *ōrdinō* ; et les Latins ne sentaient pas une parenté entre *ōrdō* et *ōrdior*, ni entre *ōrdō* et *ōrnō*.

Dérivés : *ōrdinālis*, terme de grammaire, *ōrdināle nōmen* (= τακτικός) ; *ōrdinārius* (non dans Cic., ni dans Cés.) : conforme à l'ordre, ordinaire, régulier, usuel. Souvent employé par les langues techniques dans des acceptions spéciales : *ōrdinārīī cōnsulēs* (par opposition à *suffectī*) ; *-m oleum* (par opposition à *cibātum oleum*) ; *-a ōrātiō* (opposé à *breuiārium* ou *summārium*), etc. ; subst. *ōrdinārius* m. : 1° (esclave) surveillant qui donne des ordres ; 2° centurion de la première cohorte ; 3° gladiateur dressé selon les règles (opposé au *cateruārius*). Cf. aussi Fest. 198, 9 : *ordi-*

BDD-B178-O © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

narium hominem Oppius ait dici solitum scurram et improbum, qui assidue in litibus moraretur : ob eamque causam in ordine staret adeuntium praetorem. At Aelius Stilo, qui minime ordine uiueret...⟨Cato⟩ in ea oratione quam scribit de suis uirtutibus contre Thermum (2) : « *Quid mihi fieret, si non ego stipendia* [*in ordine*] *omnia ordinarius meruissem semper?* » *Sunt quidam etiam qui manipularem, ... quia infimi sit ordinis, appellatum credant ordinarium.* A *ōrdinārius* s'oppose *extraōrdinārius* (classique), créé d'après *extrā ōrdinem.*

ōrdinō, -ās : 1° mettre en ordre, ordonner ; spécialement « écrire l'histoire de » (= συντάττειν) ; 2° à l'époque impériale : mettre l'ordre dans ; par suite, gouverner : *o. prōuinciam* ; disposer de, répartir : *o. magistrātūs* ; dans la langue de l'Église, ordonner un prêtre ; dans la langue médicale, « ordonner, prescrire ». Cf. gr. διατάσσω. Dérivés : *ōrdinātus, -tē* ; *ōrdinātim* (classique) ; *ōrdinātiō* (= τάξις, cf. Vitr. 1, 2 ; mot d'époque impériale), *-tor, -trīx, -tīuus* et *inōrdinātus* (= ἄτακτος), etc. Usuel dans la prose et classique. M. L. 6090, *ōrdināre*, et 6091-6092, **ōrdiniāre*, **ōrdinium* ; *adōrdināre*, M. L. 192.

V. *ōrdior*. *Ordĭnō* a dû être refait secondairement, lorsque le rapport entre *ōrdō* et *ōrnō* eut cessé d'apparaître.

ōreae : v. *ōs, ōris*.

organum, -ī n. (*organus*, tardif) : emprunt au gr. ὄργανον « instrument, mécanique ». Surtout employé sous l'Empire (Vitr., Colum., etc.) ; *o. hydraulica*, Suét., Ner. 41 ; spécialisé à basse époque dans le sens d' « orgue », M. L. 6097. Celtique : irl. *organ*, britt. *orian* ; germanique : v. h. a. *organa, orgina*, etc. Cf. aussi M. L. 6096, **organium*.

Dérivés : *organārius, -nizō, -nulum* (tardifs).

orīchalcum, -ī n. : v. *aurum*.

ōricla, ōriclāria, ōricilla : v. *auris*.

oridia : forme vulgaire de ὄρυζα (Apic.).

ōriga : v. *auriga*.

orīganum, -ī n. (*orīganus*) : origan. Emprunt au gr. ὀρίγανον ; le dérivé *orīganītus* (*-tum uīnum*) est dans Caton, Agr. 127, 2. Demeuré partiellement en roman. M. L. 6099.

orior, -īris, ortus sum, orīrī (on trouve aussi des formes de la 3e conjugaison *orĕris, orĕre, orĭtur* ; *ororetur, ororentur* ; souvent c'est la métrique qui décide du choix) ; le participe futur est *orītūrus* [cf. *morītūrus*] malgré *ortus*) : se lever ; cf. Vel. Long., GLK VII 74, 19 : *oriri apud antiquos surgere frequenter significat, ut apparet ex eo quod dicitur : oriens consul magistrum populi dicat, quod est surgens* ; et T.-L. 8, 23, 15, *consul oriens* (usité surtout en parlant des astres, d'où *oriēns* s'opposant à *occidēns*) ; s'élancer hors de, sourdre, puis « naître, tirer son origine de » ; *ortus* « né, issu de » ; *oriundus* (surtout archaïque, encore dans T.-L. et Col.). Ancien, usuel et classique. A subi, toutefois, la concurrence de *surgō*, qui seul a survécu dans les langues romanes.

Dérivés et composés : *orīgō* : source (*orīgō fontium*), origine ; par suite, surtout dans la langue politique, « race » ; et même, appliqué à des personnes, « ancêtre, fondateur », cf. Vg., Ae. 12, 166, *Aeneas, Romanae stirpis origo* ; M. L. 6100 (v. fr. *orine*). Au pluriel *Orīginēs* « les Origines », titre d'un ouvrage historique de Caton.

Dérivés (tardifs) : *orīginālis* « original » et « originel » ; *orīginārius* ; *orīginātiō* « étymologie » (Quint.) ; *Aborīginēs* (?).

ortus, -ūs m. (opposé à *occāsus*) : lever (d'un astre) ; naissance.

De *Oriēns* « l'Orient », substantivé : *orientālis* (époque impériale) ; cf. gr. Ἀνατολή, -λικός. Irl. *oriens*.

aborior : 1° mourir, disparaître ; 2° avorter (sens rare et blâmé par les grammairiens, cf. Don., Hec. 398 : *non est latinum « aborsa est » sed « abortum fecit »* ; et Non. 71, 21) ; *abortus, -ūs* m. (bas latin *aborsus*, par suite d'une confusion entre *orior* et *ōrdior*, cf. *aborsa est* dans la glose de Donat citée plus haut et *abortiō, -sōrius*) ; 1° avortement ; 2° fœtus. Dénominatif : *abortō, -ās* déjà dans Varr., R. R. 2, 14, et qui ne reparaît plus qu'à très basse époque ; M. L. 37 ; *abortīuus* ; *abortiō, -ōnis* (Plt., Tru. 201) ; *abortium* (St Jér.) : avortement ; *aborīscor, -eris* : inchoatif employé par Lucrèce en parlant de la lune qui décroît graduellement. Suffixe d'inchoatif d'après *nāscor*?

adorior (*aggredimur de longinquo ; adorimur ex insidiis et ex proximo ; nam adoriri est quasi ad aliquem oriri, i. e. exsurgere*, Don., Ad. 3, 3, 50) : s'attaquer à, aborder (sens propre et figuré) ; commencer. Tite-Live emploie fréquemment l'expression *oppugnare adortus*, cf. 22, 9, 2 ; 24, 41, 8 ; 28, 3, 6. Le participe est *adortus*, mais à partir d'Aulu-Gelle apparaît *adorsus*, qui s'explique comme *aborsus*. M. L. 194, *adorta*.

coorior : se lever, surgir (aspect déterminé ; se dit souvent de phénomènes naturels dont l'apparition est brusque : *uentus, tempestās, nimbī* ; de soldats qui attaquent, etc.) ; *exorior* : se lever, surgir de ; naître de ; *exortus, -ūs* : lever ; *exortīuus* ; **exorta*, M. L. 3027 ; *oborior* : se lever devant ; *suborior* (rare) : jaillir par dessous.

Ortus a un correspondant exact dans ombr. *orto, ortom* « ortum », *urtas* « ortae, surgentēs », etc.

Le présent lat. *orior* est une forme à suffixe de présent faite sur un aoriste attesté par hom. ὤρτο, ὄρτο, ὄρμενος, où apparaît le vocalisme de timbre *o*, en face de ἔρετο · ὠρμήθη, ἔρση · ὁρμήση, etc. (Hés.), et par hitt. *arai-* « se lever », véd. *árta* « il s'est élevé », *arāṇḍ*, etc. Le *or-* de *ortus* est ambigu, pouvant se rapprocher également du type ancien attesté par skr. *ṛtáḥ* et du type secondaire de gr. ὀρτός. L'*ī* de *orīgō* a son pendant dans le groupe grec de ὀρῖνω (lesb. ὀρίννω) « je remue, je soulève » et dans arm. *ari* « lève-toi », *yareay* « je me suis levé » (où figure l'*i* de *oritur*, etc.) en face du présent *y-aṙnem* « je me lève ». — Mais les formes à élargissement *-u-* du type de gr. ὀρούω, ὄρνυμαι, etc., ne sont pas représentées en latin.

ōrnō (*ō* fermé, attesté par les langues romanes, cf. M. L. s. u., et par l'emprunt gallois *add-urn* « ornement ») **-ās, -āuī, -ātum, -āre** : apprêter ; arranger, équiper, garnir, *ōrnāre nāuīs, conuīuium, prōuinciās* ; *sē ōrnāre, ornatur ferro* (*miles*), dit Ennius. Par suite « embellir, orner », le sens de « équiper » restant réservé à *īnstruō*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6103. Irl. *ornighim, ornaid*.

Dérivés et composés : *ōrnātus, -ūs* m. : sens abstrait et concret « apprêt, équipement, harnais » et « ornement » ; *ōrnātiō, -tor, -trīx* (époque impériale) ; *ōrnātūra* « garniture de robe » (tardif) ; *ōrnāmentum, -tārius* ; *inōrnātus* (= ἀκόσμητος) ; *adōrnō* : même sens que *ōrnō*, M. L. 193 ; gall. *addurn* « ornement » ; *exōrnō* ; *inōrnō* (Tert.) ; *perōrnātus* (Cic.) ; *perōrnō* (Tac.) ; *subōrnō* : équiper, préparer en secret ; puis « suborner », conservé en espagnol, cf. M. L. 8387. — V. *ōrdō* et *ōrdior*.

ŏrnus, -ī f. : orne, ou frêne à la manne. M. L. 6104. Adjectif : *orneus* (Col.).

Ancien nom d'arbre ; thème racine **ŏs-* attesté par des élargissements divers : v. sl. *jasenĭ* (r. *jásen'*, s. *jāsēn*), lit. *úsis* (gén. *úsės*) « frêne », gall. *onnen* « frêne » (supposant **osnā*) et, avec un autre suffixe, v. isl. *askr* « frêne » et arm. *haçi* « frêne » (l'*a* fait difficulté). Puisque, dès lors, lat. *r* représente ici *-s-*, il faut admettre qu'une voyelle s'est amuie entre *r* et *n*, comme entre *l* et *n* dans *ulna*.

ōrō, ōrās, -āuī (fut. *ōrāssis* dans Plt., Ep. 728), **-ātum, -āre** : prononcer une formule rituelle, une prière, un plaidoyer. Terme de la langue religieuse et juridique : *orare antiquos dixisse pro agere testimonio sunt* [*quod*] *et oratores, et i qui nunc quidem legati, tunc uero oratores, quod rei publicae mandatas partis agebant*, Fest. 218, 6 ; cf. *rē inōrātā* « sans avoir pu plaider la cause » (Enn., Cic.). *Ōrāre deōs*, c'est adresser une prière aux dieux : *multa deos orans*, Vg., Ae. 9, 24. Dans la langue du droit, *ōrāre* a le sens de « plaider une cause », soit absolument : *ars ōrandī*, etc., soit avec un complément : *ō. lītem, causam*, et par là s'est rapproché de *rogāre*. Usité de tout temps. Le sens de « prier », qui est le plus fréquent dans la latinité, est aussi celui qui s'est maintenu dans les langues romanes ; cf. M. L. 6081. Panroman ; cf., toutefois, *precārī*. En celtique : irl. *or, oraim* « ōrō », irl. et britt. *oróit, arawd* « ōrātiō », irl. *airecal, airicul* « ōrāculum », britt. *arawdr* « ōrātor », mots savants.

Les deux sens « prier » et « plaider » se retrouvent dans les dérivés et composés de *ōrāre* :

ōrātiō : langage, et spécialement « langage préparé, éloquence, style » (par opposition à *sermō*, qui est le langage sans art), et par suite « discours, plaidoyer » ; cf. Cic., Or. 19, 64 ; d'où, spécialement, « prose » ; *et in poematis et in oratione*, dit Cic., Or. 21, 70. Le sens de « prière », προσευχή, n'apparaît qu'à partir de l'Itala ; cf. Löfstedt, *Phil. Komment. z. Peregr. Aeth.*, 39. La langue emploie les formes de **prex* ou l'ablatif de *ōrātus, -ūs* : *ōrātū tuō*.

ōrātor : ambassadeur chargé d'un message oral (sens ancien) ; puis « orateur » ; *ōrātōrius* : oratoire ; subst. *ōrātōria* : l'art du discours ; *ōrātōrium* (langue ecclésiastique) : oratoire.

ōrāculum (*-clum*) : oracle. Le sens premier du mot serait, d'après M. Benveniste, R. Phil. XXII, 1948, p. 120, « lieu où l'on fait requête (au dieu) », comme *augurāculum* ; et le sens de « oracle » serait le calque du gr. χρηστήριον, qui signifie à la fois « lieu de l'oracle » et « réponse de l'oracle ». Il faudrait donc, selon lui, rejeter l'interprétation de Cic., Top. 20, 77 : *-a ex eo ipso appellata quod inest in his deorum oratio*. M. L. 6080 a.

adōrō : adresser une prière à, adorer (sert à traduire le gr. προσκυνῶ), M. L. 191 ; irl. *adraim*, etc. ; *adōrātiō* (époque impériale = προσκύνησις) ; *adōrābilis* (Apul.), *-tīuus*.

exōrō : prier avec instance, fléchir par les prières, d'où *exōrābilis* et *inexōrābilis* (= ἀπαραίτητος) ; *exōrābula* (Plt., Tru. 27) ; *exōrātor* (sans doute créé par Térence en jeu de mots avec *ōrātor*, Hec. Prol. 2) ; *exōrātiō, -tīuus* (langue de l'Église) ; *exōrātōrium* (Ital.).

perōrō : « plaider à fond » et « achever de plaider », « conclure » ; *perōrātiō*, qui traduit ἐπίλογος.

Les Latins faisaient de *ōrō* le dénominatif de *ōs* : *oro ab ore*, dit Varr., L. L. 6, 76 (comme *iūrō* de *iūs*), cf. Enn., Sc. 306, *quam tibi ex ore orationem duriter dictis dedit*, mais c'est sans doute une étymologie populaire (bien que *ōs* désigne la bouche en tant qu'organe de la parole), car nulle part ailleurs le mot correspondant à *ōs* n'a fourni rien de pareil. Rien n'oblige à voir dans osq. *urust* « ōrāuerit » un emprunt au latin (à cause du rhotacisme). *Orō* semble appartenir au groupe des mots qui désignent le fait de prononcer des paroles de caractère solennel (cf. *dīcere, fārī*). Ce groupe est peut-être apparenté au gr. ἀρνέομαι « je nie », arm. *uranam* « je nie », gr. ἀρᾶ « malédiction », hitt. *ariya-* « interroger l'oracle », etc. (v. BSL 26, p. 19 sqq.).

orphanus : v. *orbus*.

ōs, ōris n. (acc. *orem*, Orib. 26, 12) : « bouche » et « bouche en tant qu'organe de la parole », *in ōre esse hominum, ūnō ōre, ōs suum aperīre* (Vulg.), etc., puis, par une extension de sens comparable à celle de *uoltus*, « expression du visage, face, visage » et « masque » (cf. *ōscillum*). *Ōs*, comme *frōns*, s'emploie aussi avec un sens péjoratif : *ōs dūrum*, ou même sans épithète : *nostis os hominis, nostis audaciam* ; Cic., Ver. 2, 2, 20, 48. Au figuré : embouchure, entrée, orifice (cf. *ōstium, ōrificium*, et sans doute *ōra*, qui doit être un ancien pluriel collectif neutre « bouches (d'un fleuve) », puis « endroit où l'on aborde, rivage »). Même sens dans gr. στόμα Ancien, usuel. Remplacé dans les langues romanes par le mot expressif *bucca*.

Dérivés et composés : *ōreae* (*aureae*, cf. *aureax* et *aurīga*) : bridon ; *freni, quod ore inseruntur, dicti*, P. F. 197, 6 (archaïque) ; *ōrārium* n. : mouchoir (IVe siècle), passé en germanique : got. **aúrali-* n., v. h. a. *orul* ; *inōrus* et *inōris, -e* : sans bouche (très rare ; un exemple de Turp. ap. Non. 216, 7, *inoras... ostreas*, cf. P. F. 101, 24 = ἄστομος) ; *oricus* (?) : *loquax* (Gloss.) ; *ōrificium* (Macr., Apul.) : orifice, et « anus » ; *ōridūrius* : σκληρόστομος (Gloss.), fait d'après *ōre dūrō*, cf. *crassiuēnius, caldicerebrius*, etc. ; *ōriputidus* (*-putius*) : ὀζόστομος (Gloss.).

V., de plus, *ōra* (*cōram*) et *ōstium* ; *aurīga*.

Le thème *ōs-* se retrouve peut-être en hittite *aiš*, gén. *iššaš* « bouche » (cf. Sommer, Festschr. Hirt, 295 sqq. ; Pedersen, Hitt. 47 ; Sturtevant, Language 14, 292) et dans des restes védiques et gâthiques : gén. sg. véd. *āsáḥ* = gâth. *aŋhō*, instr. sg. véd. *āsá* = gâth. *aŋaŋhā*

BDD-B178-O © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

(graphie maladroite de *aṅhā*). Le sanskrit a des élargissements *ās(i)yam* et, aux cas obliques, loc. *āsán*, *āsáni*, gén. abl. *āsnáḥ*, etc ; cf. le génitif av. *aŋhānō*. On signale, en celtique, irl. *á* « bouche » et, en germanique, v. isl. *óss* « bouche de fleuve » (thème **ōsa*). Mot radical court qui ne persiste, avec son sens propre de « bouche », qu'à date ancienne, dans des langues périphériques, le hittite, l'indo-iranien et l'italo-celtique, comme une survivance, et qui fournit surtout des formes dérivées ou élargies. — Gr. στόμα est aussi neutre.

osa : v. (*h*)*osa*.

ōscēdō, -inis (*oscīdō*) f. : 1° oscitation, bâillements fréquents (Gell. 4, 20, 9) ; 2° aphte dans la bouche des enfants (Ser. Samm., Isid. ; confusion avec *ostīgō*?).

Même suffixe *-ēdō* que dans *grauēdō*, *torpēdō*, etc., qui a servi à caractériser les noms de maladies. *Ōscēdō* semble supposer un adjectif **ōscus* (cf. *mancus*, *broccus*, *maccus*, etc.) signifiant « à la bouche ouverte ». C'est peut-être à cet adjectif **ōscus* qu'il faut rattacher *ōscitō*, *ōscitor* « bâiller », dont l'explication par *ōs* + *citō* fréquentatif de *cieō*, *ciō* est peu satisfaisante sémantiquement : « bâiller » n'est pas « remuer la bouche », mais « ouvrir la bouche ». — Toutefois, *ōscēdō* peut avoir été formé analogiquement sur *tussēdō*, cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 240.

ōscitō, -ās (*ō*? cf. M. L. s. u., *oscitor* (Plt., Turp.) : bâiller. D'où *ōscitātiō*. Cf. *ōscēdō*.

Ōscitāre, ancien et usuel en latin, est peu représenté dans les langues romanes ; et les formes attestées sont douteuses ou proviennent de contamination ; cf. M. L. 6111. La langue parlée employait les termes plus expressifs *batāre*, *bataclāre*, dont la fortune a été considérable.

ōsculum, -ī n. : diminutif de tendresse (cf. *corculum*, *melculum*) « petite bouche » ; par suite, en raison de la forme que prend la bouche en baisant, « baiser », sens qui s'est développé dans des expressions comme *ōscula figere* « appliquer des petites bouches » ; d'où *ōsculor*, *-āris* (et *ōsculō* vulg. ; il y a une forme avec diphtongue *au* dans P. F. 25, 28, *ausculari dicebant antiqui pro osculari*, *quod est os cum ore conferre*, qu'on retrouve dans les manuscrits de Plaute, Cas. 133, où cette leçon est appuyée par un jeu de mots entre *auscultāre* et *ausculārī* ; cf. *ōstium*, *austium*), différent par l'emploi de *ōsculō*, *ōsculātiō* qui, dans la langue médicale, ont servi à traduire ἀναστομῶ, ἀναστόμωσις. A *ōsculor* se rattachent *ōsculābundus* et les composés expressifs *ad-*, *dē-*, *ex-*, *per-ōsculor*, évités par la langue classique. Sur la différence entre *ōsculum* et *bāsium*, *sāuium*, v. ces mots. Ancien, usuel, classique. Non roman.

ōscillum, -ī n. : diminutif de *ōs*, *ōsculum*. Deux sens, le premier se rapportant au sens de *ōs* « bouche, orifice », l'autre à celui de *ōs* « visage » : 1° petite cavité au milieu des légumineuses, d'où s'élance le germe (Colum.) ; 2° petit masque (= στομάτιον, προσωπεῖον), surtout de Bacchus, qu'on suspendait aux arbres, notamment dans les vignobles, de manière qu'ils fussent agités par le vent. Cf. Vg., G. 2, 387 sqq., *oraque corticibus sumunt horrenda cauatis, | et te, Bacche, uocant per carmina laeta, tibique | oscilla ex alta suspendunt mollia pinu.*

De ce second sens dérive *ōscillō*, *-ās* « se balancer » (comme les masques) » et *ōscillātiō*.

Sur *ōscillum*, v. K. Meuli, Mus. Helv. 12 (1955), 214 sqq.

os (*oss*, puis *ŏs*), **ossis** n. (doublet *ŏssum*, cf. Charis., GLK I 139, 3, conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 6114 ; et *ossū*, *ossuum*, usité surtout au pluriel *ossua*, cf. Charis., ibid. 139, 4 ; **ossa* f. [Vindic.]) : os. Attesté de tout temps ; panroman.

Dérivés et composés : 1° de **oss-* : *osseus* ; *ossiculum*, diminutif technique ou populaire avec valeur affective et ses dérivés *ossiculātim* (Caec.), *ossiculārius* (Vég.) ; *ossōsus* ; *ossifrāgus*, dont dérive le nom de « l'orfraie », M. L. 6113 (avec un *ā*?) ; *Ossipāgina* « déesse qui raffermit les os des enfants » (Arn. 3, 30) ; *ossilāgō* « tumeur dure (semblable à un os) » (Vég., Pélag.) ; *ossilegus*, *ossilegium*, traductions de ὀστεολόγος, ὀστολόγιον ; *exŏs* (*ŏ* Lucr. 3, 721), *-ossis* (cf. *opis*), d'où *exossō*, *-ās*.

2° de *ossu-* : *ossuārius* (*-a ōlla*) et le n. *ossuārium* « ossuaire » ; *oss(u)ōsus* ; *ossuculum* (*ossa-* Plac.), autre forme de *ossiculum* (cf. *geni-* et *genuculum*) ; *ossula* (Orib.), *-lum* (Gr. Tur.).

L'iranien offre la forme du nom de l' « os », sans aucun élargissement : av. *astąm* (gén. pl.) ; *azdibīš*, *azdəbīš* (c'est-à-dire *azdbīš* instr. pl.) et le sanskrit la même forme avec un élargissement *i/n* : *ásthi* (nom.-acc. sg.), *asthnáḥ* (gén.-abl. sg.). Le grec a un dérivé thématique ὀστέον ; cf. hitt. *ḫašt-ai-* « os ». Le mot affecte en partie des formes populaires, ainsi qu'il ressort du *th* de skr. *ásthi* et du *k-* préfixe dans v. sl. *kostĭ* (passé au féminin sous l'influence du nominatif pluriel *kosti*) ; cf. peut-être lat. *costa*. Un traitement *-ss-* de *-st-* dans lat. *os* (*oss*), *ossis* ne se retrouverait nulle part ailleurs ; il ne reste donc d'autre hypothèse que de partir d'un ancien **oss-* et d'admettre que *-t-* ou *-th-* ne sont pas des éléments essentiels du nom de l' « os » ; v. MSL 23, p. 259, et Benveniste, *Formation des noms en i.-e.*, p. 6 et 77. Si arm. *oskr* « os » repose, comme il semble, sur **ostwer*, l'*u* de lat. *ossua* pourrait être ancien. La gutturale de gall. *asgwrn* « os » ne se concilie pas avec le *k* de l'arménien. Plusieurs langues ont des noms isolés, ainsi le germanique : v. isl. *bein*, etc., et le baltique : lit. *káulas*, v. pr. *kaulan* (neutre), etc.

oscen, -inis m. : terme de la langue augurale, s'appliquant aux oiseaux dont le chant est prophétique. De **obs-cen* « qui chante en avant », cf. pour le premier terme *os-tendō* et pour le second *tubi-cen*, etc. L'explication de Festus : *oscines aues auspicium ore facientes*, P. F. 215, 4 (cf. Serv., Ae. 3, 361), est une étymologie populaire. Rare et technique ; pas de dérivés. Non roman.

ostendō, -is, -dī, -tum, (*-sum* ; *ostentūrus*, Cat., Or. 52, 2 ; *ostēnsus*, Varr.), **-ere** : proprement « tendre devant, exposer » (de **obs-tendō*), sens encore attesté, par exemple Caton, Agr. 6, 2, *ager qui soli ostentus erit* ; Vg., G. 2, 161, *Aquiloni ostendere glaebas* ; puis « mettre devant les yeux, montrer, indiquer ». De là *ostentum*, qui, dans la langue augurale, comme *portentum*, désigne un « présage » (irl. *ostent*) ; *ostentārius* « relatif aux présages » ; *ostentifer* (Gloss.) ; *praeostendō* (Tert.) = προαναφαίνω.

Dérivés : *ostēnsiō* (Apul., Tert.) ; *ostēnsor* (Tert.) ; *ostēnsiōnālis* (Lampr.) ; *ostēnsuus* (Boèce) ; *ostentus*, *-ūs* (rare, ni dans Cic., ni dans Cés.) ; *ostentō*, *-ās* : fréquentatif-intensif de *ostendō*, dont il a les deux sens : 1° « présenter, offrir », *o. alicui iugula sua pro capite alicuius*, Cic., Att. 1, 16, 4 ; 2° « montrer avec affectation ou ostentation », sens qu'on retrouve dans les dérivés *ostentātiō*, *-tor*, *-trīx*, *-tīcius*, etc. Se retrouve, en ombrien : *ostendu*, ustentu « ostenditō ».

Ostendō, *ostentō*, tous deux anciens, usuels et classiques, ne sont pas représentés dans les langues romanes, où *mōnstrō* s'est répandu.

ostīgō, -inis f. : maladie de la bouche du mouton (Col.) ; cf. *mentigō*. Sur la forme, v. Ernout, Philologica, I, p. 178.

ostĭum, -i (*ōstium* avec apex Mon. Anc. V 11, 14 ; *austia*, CIL I² 2216) n. : entrée, ouverture ; en particulier « bouche d'un fleuve », d'où *Ōstia*, nom du port de Rome (féminin singulier dans Enn., A. 144, *Ostia munita est*), *Ostia Tiberina* « bouches du Tibre » ; porte : *rectum ō.* « porte de devant », *postĭcum ō.* « porte de derrière ». Ancien, usuel. Roman.

Dérivés : *ōstiātim* : de porte en porte (classique) ; *ōstiolum* (époque impériale) ; *ōstiārius*, *-a*, *-um* : de porte ; subst. *ōstiārius*, *-a* : portier, portière ; *ōstiārium* : taxe sur les portes ; *ōstitor*, CGL Scal. V 601, 34, d'après *iānitor*, *portitor*.

Les formes romanes conservées remontent à *ūstium* (attesté en latin vulgaire ; cf. Marcell. Empir. XXVIII 37, gén. *ustei*), **ūstiārius*, **ūstiolum* avec *ū* (alternant avec l'*ō* des formes classiques) ; cf. M. L. 6115-6117 ; et *Einf.*[3], p. 180 ; B. W. *huis*. La variation entre *ōstium*, *aūstium*, *ūstium* est la même qu'entre *rōdus*, *raudus*, *rūdus*, etc. ; cf. *ausculārī*. De *ōstiārius* provient irl. *aistire*.

Dérivé de *ōs*, sans doute ancien, car le letto-lituanien offre lit. *ustas* et *ùstà* « embouchure de fleuve », lette *uosts*, *uōsta* « port », russe *ústije* « ouverture ». — V. *ōs*.

L'étymologie montre que le sens premier était « ouverture, bouche », sens conservé dans le nom de la ville d'Ostie. Par une restriction secondaire, *ōstium*, comme *porta*, *iānua*, est devenu synonyme du mot indo-européen désignant l'entrée de l'enclos, *forēs*, qui a fini par disparaître.

ostracum, -ī n. (*ostracus* m.) : *est pauimentum testaceum* (Isid.). Transcription du gr. ὄστρακον, dont il existe des formes populaires **astracum*, fr. *aitre* (tiré de *la straka*?, v. B. W. s. u.) et **astricum*, it. *lastrico*, v. h. a. *estrih* « dallage ».

ostreum, -ī n. (*ostrea* f.) : huître. Emprunt latinisé au gr. ὄστρεον, le féminin est fait sur le pluriel. Ancien (Enn., Plt.), usuel. Panroman (sauf roumain) ; les formes romanes remontent à *ŏstrea*. M. L. 6119. Celtique : irl. *oisre*, britt. *ostr*, *estr-en*.

Dérivés latins : *ostreārius* ; *ostreātus* ; *ostreōsus* ; *ostrifer*. Cf. aussi *ostrum* : autre forme de ὄστρεον, spécialisé dans le sens de « pourpre » ; de là *ostrīnus* ; *ostricolor*. Toutefois, M. Leumann, Gnomon, 13 (1937), p. 30, considère *ostrīnus* comme emprunté à ὀστρέϊνος et *ostrum* comme formé sur *ostrīnus* coupé *ostr-īnus*.

ostriāgō, -inis f. : plante colorante. Se trouve dans Ps.-Ap. 28 et CGL III 541, 15 et 585, 10. Formation en *-āgō* du type *lappāgō*, etc. Cf. Ernout, Philologica, I, 165 sqq.

Sans doute de *ostria*, du gr. ὄστρειον « pourpre » (colorant). V. André, *Lex.*, s. u.

ōtium, -ī n. : temps de repos, retraite, loisir, inaction. Opposé à *negōtium*, e. g. Cic., Off. 3, 1, *nostrum otium negoti inopia*, *non requiescendi studio constitutum est* ; spécialement « paix, tranquillité » (par opposition à *bellum*). Ancien, usuel, classique. Conservé seulement en ancien provençal ; cf. M. L. 6122.

Dérivés : *ōtiōsus* : oisif, qui est de loisir ; et aussi « oiseux », M. L. 6121 ; subst. *ōtiōsus* m. : particulier, civil (par opposition à « militaire » ; *militare nomen graue inter otiosos*, Tac., Agr. 40), d'où *ōtiōsitās* (Vulg., trad. ἀργία) ; *ōtiolum* (familier, Cael. ap. Cic.) ; *ōtior*, *-āris* (rare, mais classique ; opposé par Cicéron à *negōtior*) ; *inōtiōsus* (Quint. = gr. ἄσχολος) ; *negōtium* ; v. ce mot.

L'idée que *ōtium* serait à rapprocher de got. *aupeis* « vide », gr. αὖσιος « vide, vain » ; αὔτως « en vain » est écartée par le fait qu'il n'y a pas trace d'une graphie *au-* en latin. De plus les sens diffèrent. Pour la formation, cf. *indūtiae*?

***oualidia** (*oualoida*) : nom d'une plante, la camomille, dans Ps.-Ap. 23, 12. Origine et sens douteux.

ouis, -is c. : mouton. Mot épicène à l'origine ; cf. Gell. 10, 1, 4, qui rappelle la forme de la *minima multa* d'après Varron, amende qui consiste en un *unus ouis*, et qui ajoute : *ac nisi eo genere diceretur negauerunt iustam uideri multam* ; encore dans Varron, le sexe était précisé par l'adjonction de *mās* ou *fēmina* ; cf. *ouis mās*, Varr., L. L. 5, 98 ; *ouis sēmimās*, Ov., F. 1, 588, et Non. 216, 25. Puis, les noms en *-is* étant généralement féminins et le troupeau se composant essentiellement de femelles (on sacrifie la plupart des mâles en bas âge), *ouis* a tendu à désigner uniquement la « brebis », tandis que *berbex* (*uerbex*, *ueruex*) était réservé au mâle (à côté de *ariēs*). Cette distinction n'a, du reste, pas subsisté et c'est à *berbĭcem* que remonte le féminin français « brebis ». On lit dans une glose *ouis* : *uerbex*, CGL II 416, 24. *Ouis*, *ouem* n'est guère représenté en roman ; il ne s'est maintenu qu'en roumain ; cf. M. L. 6127 ; les autres langues ont recouru à *ouicula*, **ouacula*, M. L. 6124, 6123 b, ou à d'autres mots : *fēta*, *pecora*, *ueruēcem* ; cf. W. von Wartburg, *Zur Benennung des Schafes in den rom. Sprach.*, Berlin, Raimer, 1918 (Abhand. d. Berl. Akad., phil.-hist. Kl. 10).

Dérivés et composés : *ouīlis* : de mouton ; subst. *ouīle* n. : bergerie, parc à moutons, M. L. 6125 ; et par extension « enclos pour les votes au Champ de Mars » ; cf. *equīle* ; *ouīnus* (Ser. Samm.), M. L. 6126 ; *ouillus* (classique) ; *ouillīnus* (tardif) ; *ouiārius*, *-a* (*-icus*) (rare) ; *ouicula* (tardif).

ouifer (Plin., N. H. 8, 70, a *ouifera* pour désigner la girafe ; cf. encore Ed. Diocl. 8, 25 = τραγέλαφος ;

BDD-B178-O © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)

Vulg. Deuter. 14, 5 ; Apicius 8, 352), glosé πρόβατον ἄγριον, v. Thes. Gloss. emend. s. u. ; cf. *ferus*.

ouicerda, *-ae* f. : crotte de brebis ; cf. *muscerda* ; *ouispex*, *ouium inspector* (Gloss.).

suouetaurilia (on attendrait *suouitaurilia*) n. pl. : sacrifice composé d'un porc, d'un mouton, d'un taureau.

ōpiliō : v. ce mot. Cf. encore les noms et surnoms *Ouius*, *Ouidius*, *Ouīnius*.

L'ombrien a u v e m, u v e « ouem », u v e f, *oui* « ouīs ». De même quelskr. *áviḥ* et gr. ὄ(F)ις (hom. ὄις, att. οἶς), lat. *ouis* désignait le « mouton » sans acception de sexe. C'est l'état indo-européen, et le slave ne distingue qu'à l'aide de suffixes secondaires : *ovĭ-nŭ* « bélier » et *ovĭ-ca* « brebis » ; le lituanien a fixé *avìs* au genre féminin : « brebis », et a créé *āvinas* « bélier ». Au sens restreint de « brebis », le mot a subsisté en germanique : v. isl. *aer*, v. h. a. *ouwi*, *ou* (et got. *awi-str* « bergerie »), et en celtique : irl. *ói*. — Pour le nom du « bélier » en latin, v. *ariēs*.

ouō, -āre (parfait non attesté ; du reste, les formes personnelles sont rares ; la forme la plus fréquente est *ouāns*), **ouātum, -āre** : *ouantes*, *laetantes*, *ab eo clamore quem faciunt redeuntes ex pugna uictores milites*, *gemi-nata O littera*, P. F. 213, 7. Ancien (Plt., Ba. 1069), classique.

Le rapprochement avec *ouis* proposé par Bréal et le sens qu'il donne de *ouō* « immoler une brebis pour la cérémonie du petit triomphe », d'où « être triomphant », ne semblent pas justifiés. Aucun des textes relatifs à l'*ouātiō* ne mentionne le sacrifice d'une brebis ; cf. Gell. 5, 6, 20 sqq. ; P. F. 213, 6 ; Plin. 15, 155. *Ouāre*, *ouāns* a le sens de « pousser des cris de joie » ; cf. Vg., G. 1, 346, *omnis quam chorus et socii comitentur ouantes* ; 423, *ouantes gutture corui* ; Ae. 3, 189, *et cùncti dicto pare-mus ouantes*, sens qui concorde avec la définition de Festus citée plus haut. Le mot s'est spécialisé ensuite dans le sens de « se réjouir d'une victoire, remporter un petit triomphe », par la même évolution qui fait que θριαμβος, l'hymne chanté aux fêtes de Bacchus, a désigné la cérémonie du triomphe. Dans ni l'un ni l'autre des mots l'idée de sacrifice n'est envisagée. *Ouō* s'apparente donc (ou est emprunté comme *triumphō*) au gr. εὐοῖ « cri de joie qu'on poussait aux fêtes de Bacchus », εὐάζω, et représente **ewaiō* avec passage de *ew-* à *ow-* comme dans *nouus* en face de νέFος.

Dérivés : *ouālis* (*corōna*) ; *ouātiō* ; *ouatus*, *-ūs* (Val. Fl.).

ōuum, -ī n. (*ouūs* et *ōua*, Orib.) : œuf. L'*ō* de *ōuum* est constant. L'*o* ouvert attesté par les langues romanes (v. fr. *uef*, etc.) provient d'une différenciation de la voyelle qui s'est ouverte devant le *w* ; cf. Meyer-Lübke, *Einf.*[3], §§ 121, 128, 150. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6128. Celtique : irl. *ub*.

Dérivés et composés : *ōuātus* : 1° en forme d'œuf, ovale (= ᾠοειδής) ; 2° moucheté ; *ōuārius* : qui récolte les œufs ; *ōuārium* : ᾠοφόρον (Gloss.) ; *ōuiparus* : ovipare. Tardif, peut-être création d'Apulée, Mag., p. 298, 24, *uiuipari et ouipari* : *ita enim appello quae Graeci* ζῳοτόκα καὶ ᾠοτόκα ; *ōuificus* (Eust.) ; *ōuālis* (tardif), M. L. 6123 c ; **exōuāre*, M. L. 3028 a.

Le nom de l' « œuf » a l'air d'un dérivé de type indo-européen, à **ṷŗddi*, d'un nom signifiant « oiseau » (cf. gr. οἰωνός). Le grec a de même deux formes : dor. **ωFεον* attesté par ὤϐεα · τὰ ᾠά, Ἀργεῖοι (Hés.) et ὤεα χανός chez Épicharme ; et **ωFιον*, attesté par lesb. ὤιον et att. ᾠόν. Mais, dans les formes germaniques et slaves correspondantes, il n'y a pas trace de *-w-* intérieur : serbe *jáje*, et avec suffixe secondaire : v. sl. *ajice*, r. *jaicó*, etc., et v. h. a. *ei*, v. isl. *egg* (la forme *ai-* dans germanique **aiya-* n'indique rien sur la nature ancienne, **oi-* ou **ōi-*, de la diphtongue), etc. Les formes gall. *wy* et irl. *og* posent des problèmes (v. H. Pedersen, *Vergl. Gr. d. kelt. Spr.*, I, p. 66). Ceci conduit à se demander si le *w* des formes iraniennes, grecques et latines ne proviendrait pas d'une étymologie populaire. Le *x* de pers. *xāya* s'est développé en iranien (v. un essai d'explication, BSL, Comptes rendus, 130, p. 90 sqq.). Le *j-* de arm. *ju* « œuf » est énigmatique.

ŏxālis : rumex. Du gr. ὀξαλίς (Plin.). M. L. 6129.

oxus, -ī m. : *dolones… hos uolgus Graeco nomine oxos uocant*, *i. e. acutos*, Isid. 18, 9, 4. Emprunt tardif et populaire au gr. ὀξύς, substantivé et passé à la 2e déclinaison.

ozīnosus adj. : atteint d'ozène (Pelag. 16, 63). Adj. dérivé de **ozīna* (*ozēna*) forme vulgaire de *ozaena*, transcription littérale de ὄζαινα (Plin., Theod. Prisc.).

P

pabō, -ōnis m. (Gloss.) : *uehiculum unius rotae*, CGL V 606, 45 et 585, 15 ; *pabillus*, *-ī* m. (Lampr., Elag. 29). Mots de la basse latinité ; sans doute empruntés.

pābulum : v. *pāscō*.

***pacō ; pāx, pācis** f : fait de passer une convention entre deux parties belligérantes (l'état de paix résultant de la *pāx* se disant plutôt *ōtium*, cf. *indūtiae*) : « *pacem a pactione condicionum putat dictam Sinnius Capito*, *quae utrique inter se populo sit obseruanda* », dit Festus 260, 13. Personnifié et divinisé : « divinité qui préside à la paix, Paix ». Sens dérivés : « agrément d'une convention ou d'une demande, sentiments qu'amène la paix, bienveillance » ; cf. Vg., Ae. 3, 369, *Hic Helenus*, *caesis primum de more iuuencis*, | *exorat pacem diuom* ; Cic., Rabir. 2, *pacem ac ueniam ab Ioue petere* ; et les expressions *pāce tuā*, *sine pāce tuā* (Vg., Ae. 10, 31) « avec, sans ta bienveillance, c'est-à-dire ta permission » ; *pax Dominī*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6317. Passé en irl. *paxa*, *póc* et en britt. *poc* au sens chrétien de « baiser (de paix) » ; et au sens de « paix » : britt. *peoch*, *peuch*.

Pāx est un nom d'action, de genre féminin, du type *nex*, *precēs*, etc., de la racine **pāk-* « fixer par une convention, résoudre par un accord entre deux parties », alternant avec **pāg-*, qui désigne surtout un acte physique ; cf. *pangō* (*pangere pacem* et *pacisci pacem*, T.-L. 9, 17, 7 et 9), *com-pāgēs*.

A cette même racine appartiennent les formes anciennes, *pacit*, *pacunt*, d'un verbe *pacere*, usitées dans la loi des XII Tab. 8, 2, *ni cum eo pacit*, *talio esto* « s'il ne conclut pas un accord avec lui » ; 1, 6, *rem ubi pacunt*, *orato… ni pacunt* « au cas où ils terminent l'affaire par un accord » ; *paciō*, *-ōnis* f., cf. Fest. 296, 35 : *pacionem antiqui dicebant quam nunc pactionem dicimus* ; cf. *diciō*, *-ōnis* (en face de **dix*), et *legiō*.

La langue classique a gardé l'inchoatif *pacīscor*, *-eris*, *pactus sum*, *pacīscī* (doublet *pacīscō*, *-is* dans Naevius et Plaute), de même sens que *pacere*, et *pactiō*. Le neutre de *pactus*, *pactum* « pacte, convention » (conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 6138, *pactum*, *-a*, et en germanique : v. h. a. *pfāht*a, d'où m. h. a. *pfahten* « pactāre ») s'emploie souvent dans des expressions *quō pactō*, *tālī pactō*, où *pactō*, par affaiblissement de sens, n'est plus qu'un équivalent de *modō*, *ratiōne*. Cf. encore *pactimōnium* (Aug., Epist. 61, 2). De *pacīscor* existent les composés *compecīscor* (*-pa-*), d'où *compectō*, *dē*, *ex compectō* « de concert », *dēpecīscor*, *dēpacīscor* (usité par Cicéron, rare en dehors de cet auteur) ; *dēpectiō* (God. Theod.) ; **dispecīscor*?, le participe *dispectus* (var. *dispestus*) est peut-être dans Apul., Met. 4, 26. L'adjectif composé *compactus* se rattache à *pangō*.

Dérivés et composés de *pāx* :

pācō, *-ās* (inf. pass. *pakari* dans l'inscription de Duenos?) : pacifier ; demeuré dans les langues romanes avec le sens spécialité d' « apaiser par de l'argent, payer », cf. M. L. 6132 ; B. W. s. u. (cf. *pactum* > esp. *pecho*, port. *peito* « impôt ») ; à l'époque impériale, *pācātor*, *-tiō*, *-tōrius* ; *perpācō* (T.-L., Flor.) ; *impācātus* (Vg.).

pācālis adj. (Ov.) ; *Pācēnsis* « habitant des colonies dont le nom commence par *Pāx* », par exemple *Pax Iūlia* ; *pācifer* (poétique) ; *pācificus* (= εἰρηνικός) et ses dérivés : *pācificō*, M. L. 6136, etc. ; *impācificus*.

Certaines formes romanes supposent aussi **pacīdus*, M. L. 6135, créé sans doute d'après *placidus*, **pacēntāre*, M. L. 6133 ; **expacāre*, 3029. Cf. aussi sans doute les noms propres dérivés : *Pācius*, *Paccius*, osq. *Pakis* ; *Pāculus*, osq. *Paakul* ; *Pācullius*, osq. Pakulliis, lat. *Pācuuius*, mars. *Pacuies*, lat. *Pācōnius*, *Pāculeius*, etc.

L'existence d'une double forme **pāk-*, **pək-* et **pāg-*, **pəg-* dans une racine qui fournit des formes radicales athématiques comme lat. *pāx* et comme le présent à infixe sur lequel reposent lat. *pangō* et got. *fāhan* (de **fanhan*) n'a rien que de naturel.

L'ombrien a *paca* « causā » (adv.), *pase* « pāce » et *pacer* « propitius » (nom. pl. *pacrer*) ; cf. marse *pacre* « propitium » et pél. *pacris* « pācātī », comme *sacer*, *-cris*. L'*u* de osq. prupukid « ex antepactō » n'est pas clair.

Le grec, qui n'a pas de correspondant à la forme nominale *pāx*, a, en revanche, un aoriste radical dans l'ἄπαξ homérique κατέπηκτο « il s'est fiché en terre », Λ 378, à côté de πάγη, ἐπάγη qui est usuel. L'aoriste factitif ἔπηξα et le présent πήγνῡμι ont été faits secondairement. Le parfait πέπᾶγα (πέπηγεν « il est fixé » chez Homère) est ancien, en face de lat. *pepigī*. A côté de cette forme à sonore, le grec a, avec le représentant de *-k-*, πάσσαλος (att. πάτταλος) « cheville, piquet » et πασσακ- « pieu » (dat. mégarien πάσσακι, Aristophane, Ach. 763, et πασσακίζουσα · πασσαλεύουσα, Hés.). Cf. *pālus*.

Au contraire, le germanique a généralisé, pour la forme verbale, le type à *-k-*, et il offre le causatif v. sax. *fōgian* « adapter », etc. ; et, en face de lat. *pangō*, la nasale infixée marque un aspect déterminé dans got. *fāhan* « saisir » (parf. *faifāh*), v. h. a. *fāhan* (parf. *fiang*, partic. *gifangan*), comme dans lat. *pangō*. En face de l'adjectif ombr. *pacer*, il y a got. *fagrs* : convenable », etc. — Avec représentant de **-g-*, on cite le mot représenté par v. sax. *fac* « enclos » ; cf. *pāgus*, etc.

Sans doute à cause de son caractère athématique, qui entraîne des formes anomales, la racine n'est représentée dans la plupart des langues que par des mots isolés ; on signale tch. pol. russe *paz* « joint ». La racine

BDD-B178-O © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-22 06:03:05 UTC)